
Yann Deberge, François Baucheron, Ulysse Cabezuelo, Pierre Caillat,
Esther Gatto, Christophe Landry, Daniel Leguet, Jean-François Pasty,
Thomas Pertlweiser, Christine Vermeulen et Gérard Vernet

Témoignages de la Guerre des Gaules dans le bassin clermontois, nouveaux apports

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Yann Deberge, François Baucheron, Ulysse Cabezuelo, Pierre Caillat, Esther Gatto, Christophe Landry, Daniel Leguet, Jean-François Pasty, Thomas Pertlweiser, Christine Vermeulen et Gérard Vernet, « Témoignages de la Guerre des Gaules dans le bassin clermontois, nouveaux apports », *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 53 | 2014, mis en ligne le 15 avril 2015, consulté le 21 avril 2015. URL : <http://racf.revues.org/2071>

Éditeur : Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France (FÉRACF)

<http://racf.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://racf.revues.org/2071>

Document généré automatiquement le 21 avril 2015. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Tous droits réservés

**Yann Deberge, François Baucheron, Ulysse Cabezuelo, Pierre Caillat,
Esther Gatto, Christophe Landry, Daniel Leguet, Jean-François Pasty,
Thomas Pertlweiser, Christine Vermeulen et Gérard Vernet**

Témoignages de la Guerre des Gaules dans le bassin clermontois, nouveaux apports

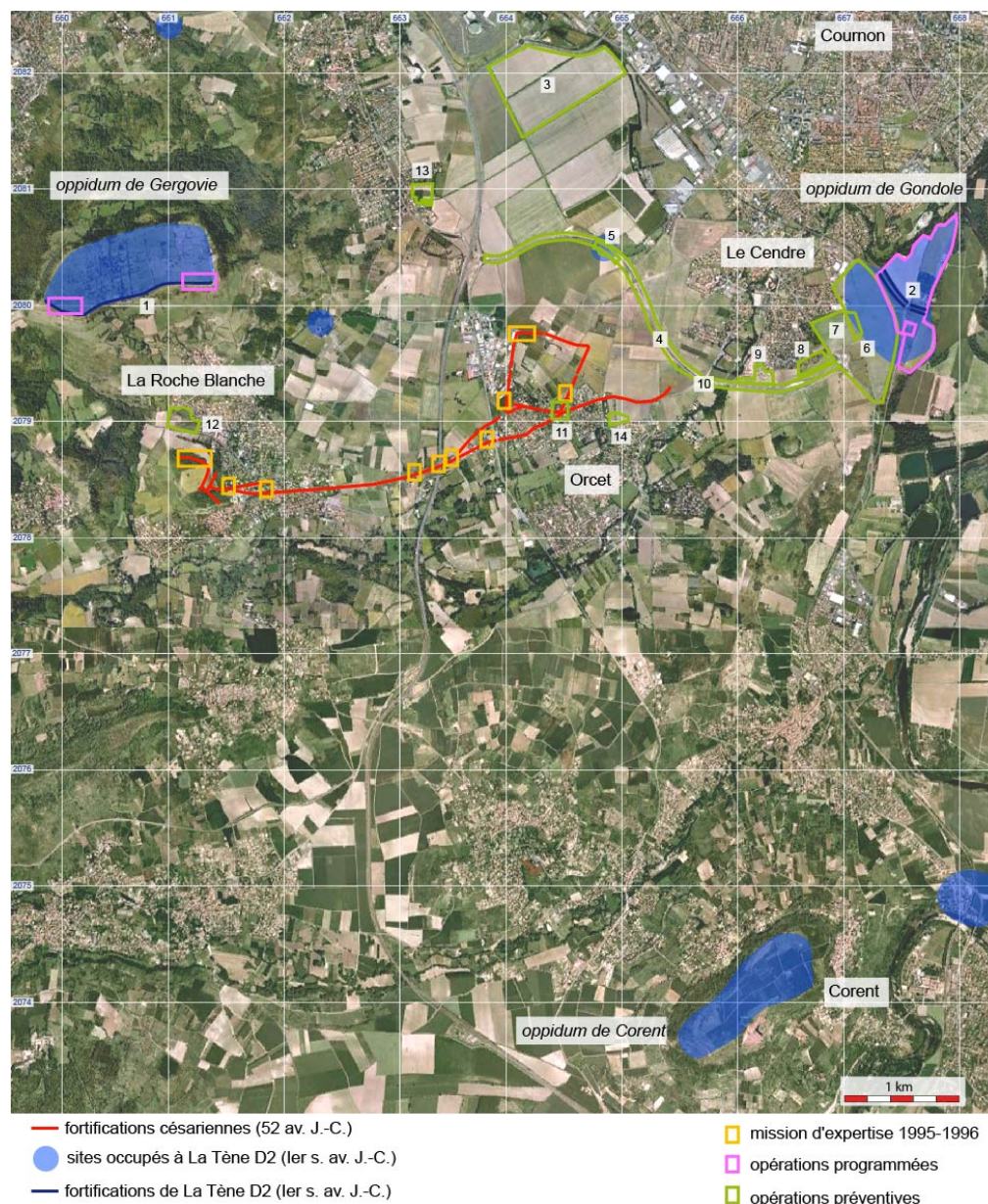
Introduction

- 1 L'identification du lieu de la bataille de Gergovie, qui vit s'affronter l'armée gauloise de Vercingétorix et les légions césariennes au cours de l'année 52 av. J.-C. (*De Bello Gallico*, VII, 36-52), ne fait aujourd'hui plus débat ; au moins au sein de la communauté des archéologues et des historiens. On doit à la mission d'expertise réalisée, en 1995 et 1996, par l'Association pour la Recherche sur l'âge du Fer en Auvergne (ARAFA) à la demande de l'État (SRA Auvergne), la validation des observations faites en 1862 (fouilles commanditées par Napoléon III) et en 1936-1939 (fouilles du Révérend Père Gorce) qui localisèrent le " Grand Camp " sur le plateau de la Serre d'Orcet, le " Petit Camp " sur la colline de La Roche Blanche et la fortification intermédiaire ou " Double Fossé " sur la ligne de crête reliant ces deux positions (DEBERGE et GUICHARD 2000).
- 2 Ce travail de recherche, qui reposait à la fois sur l'étude de la documentation ancienne, sur plusieurs opérations de sondage programmées ainsi que sur quelques interventions préventives ponctuelles, permet de retrouver les ouvrages décrits au XIX^e s. comme étant les fossés césariens, en trois points du " Grand Camp " (angle nord-ouest, extrémité sud-ouest et côté ouest) et sur une large partie du " Petit Camp ". Les résultats obtenus sur la fortification intermédiaire furent quant à eux moins probants faute d'avoir pu réaliser un nombre suffisant d'observations. L'attribution de ces ouvrages fossoyés aux travaux du siège de Gergovie fut assurée par un petit ensemble d'éléments mobiliers découverts dans leur comblement au sein duquel figuraient notamment quelques pièces d'armement typiquement romaines. Les observations de terrain révélèrent également un état de conservation parfois très médiocre de ces vestiges, certains tronçons de fossé ayant presque totalement été détruits par l'érosion.
- 3 Ces vingt dernières années, ce secteur sud du bassin clermontois a fait l'objet d'interventions d'archéologie préventive et programmée nombreuses dont certaines ont permis la découverte de vestiges qui peuvent être mis, de façon plus ou moins assurée, en relation avec cet épisode historique.

Historique des interventions récentes

- 4 Depuis la mission d'expertise réalisée au cours des années 1995-1996 par V. Guichard (Fig. 1), le secteur sud du bassin clermontois a connu un développement important de la recherche programmée qui concerne principalement l'étude des *oppida* de Gergovie, de Gondole et de Corent. À Gergovie, ce sont les remparts qui ont fait les premiers l'objet de nouvelles investigations avec pour objectif de préciser leur datation et leur mode de construction (Fig. 1, n° 1). Les résultats obtenus confirment l'identification de cette construction à un ouvrage défensif de la fin de la période gauloise (PERTLWIESER, DEBERGE et OTT 2010). Sur le site de Gondole au Cendre, la conduite de campagnes de prospection aérienne et géophysique alliée à la réalisation d'une fouille en aire ouverte (Fig. 1, n° 2) permettent de percevoir la topographie de cette occupation protohistorique d'une superficie d'environ 70 ha (dont la moitié *extra muros*), de comprendre le mode d'occupation de certains secteurs (une partie de l'habitat notamment) et d'en préciser la chronologie (La Tène D2 ; DEBERGE *et al.* 2009 et 2013). Enfin, sur l'*oppidum* de Corent, les opérations de fouille de grande ampleur conduites au cœur du site ont permis le dégagement d'un vaste sanctuaire laténien intégré à un habitat dense où se côtoient bâtiments privés et constructions monumentales publiques (POUX *et al.* 2002 ; POUX et FOUCRAS 2008 ; POUX 2011).

Fig. 1 : Occupation du sol dans le sud du bassin clermontois au moment de la Guerre des Gaules et localisation des différentes opérations d'archéologie prises en compte.



5 Les opérations d'archéologie préventive sont beaucoup plus nombreuses sur ce territoire mais restent en grande partie inédites. Elles correspondent pour leur grande majorité à des interventions de diagnostic qui ne sont que très rarement suivies de prescriptions de fouille. Pour le sujet qui nous intéresse, à savoir l'occupation du sol au milieu du I^{er} s. av. J.-C. et la mise en évidence de vestiges potentiellement en rapport avec l'épisode du siège césarien, nous retenons :

- les vastes campagnes de diagnostic et de fouille conduites sur le bassin de Sarliève immédiatement au nord du secteur accueillant les fortifications césariennes (Vernet 2011 ; n° 3) ;
- les opérations de diagnostic conduites sur le contournement sud-est de Clermont-Ferrand, ou RD 979, (Cabezuelo et Dunkley 2002 ; n° 4) qui donnèrent lieu à la fouille conduite sur le site de l'Enfer localisé à cheval sur les communes d'Orcet et de La Roche Blanche (Baucheron, Caillat et Deberge 2005 ; n° 5) ;
- les diagnostics réalisés sur le front de l'*oppidum* de Gondole au Cendre (Cabezuelo et Dunkley 2002 ; Cabezuelo, Brizard et Caillat 2004 ; Cabezuelo et Dunkley 2004 ; Cabezuelo et Brizard 2004 ; Cabezuelo et

al. 2005 ; Cabezuelo, Caillat et Méniel 2007 ; n° 6) et qui donnèrent lieu à une opération de fouille préventive réalisée en 2010 (Vermeulen 2010 ; n° 7) ;

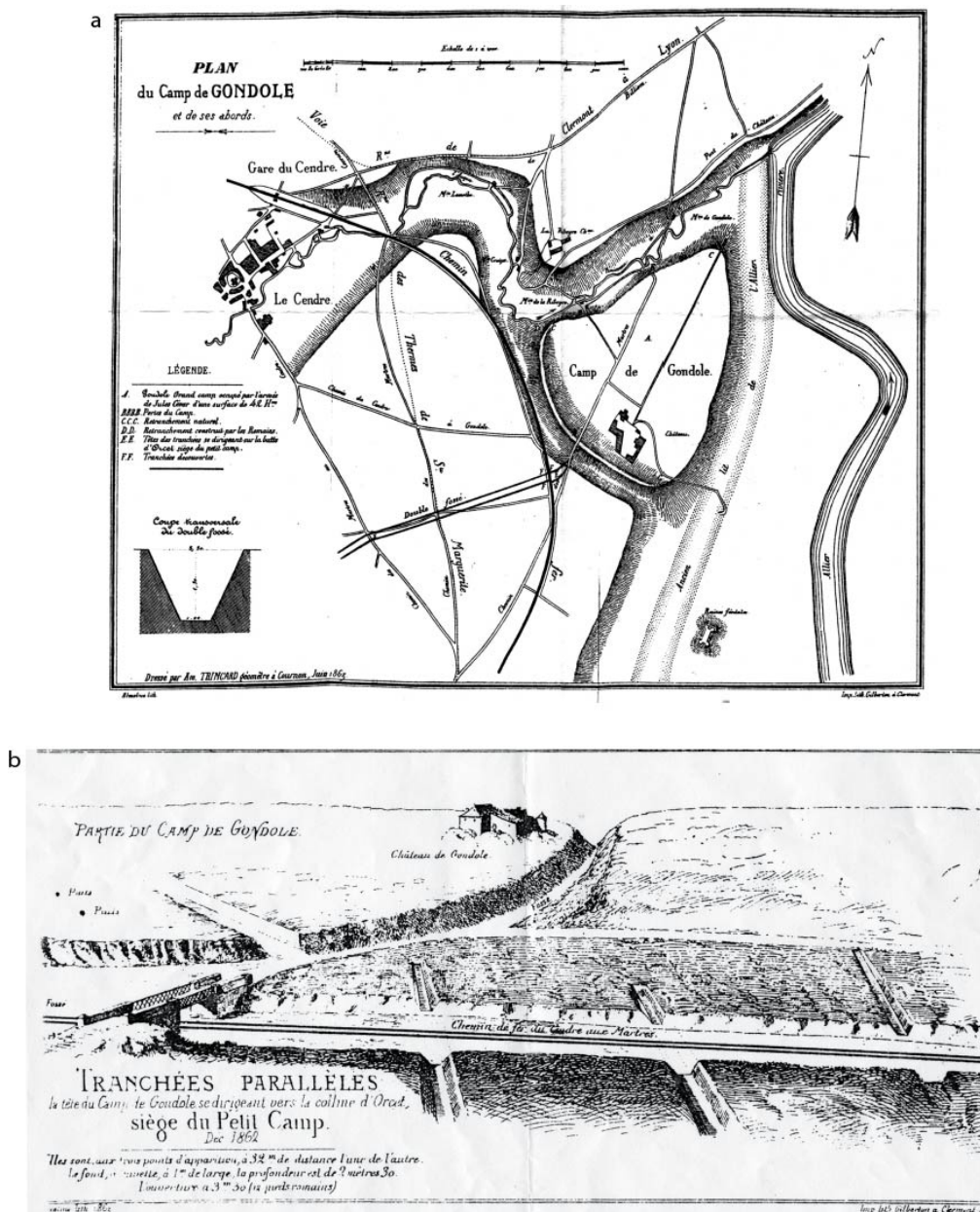
- divers diagnostics archéologiques conduits sur les lotissements de La Montorière (Landry 2010 ; n° 8) et des Pandières (Pasty 2006 ; n° 9) au Cendre, lors de la réalisation du rond point franchissant l'Auzon à Orcet (Vermeulen 2001 ; n° 10), sur la Serre d'Orcet à Orcet (Deberge 2009 ; n° 11), sur les piémonts sud et est de l'*oppidum* de Gergovie, au Cairoux à La Roche-Blanche (Deberge 2010 ; n° 12), aux Horts à Pérignat-lès-Sarliève (Deberge 2013a ; n° 13) et enfin à proximité de La Croix de l'Arbre à Orcet (Deberge 2013b ; n° 14).

6 Malgré le caractère inhomogène de cette documentation, en grande partie lié à la diversité des intervenants et des modes opératoires, ces observations permettent de préciser de façon significative l'environnement dans lequel s'est déroulé le siège de 52 av. J.-C. Le tracé du dispositif militaire installé par César devant Gergovie, tel qu'il est décrit par les fouilleurs de Napoléon III, s'en trouve également complété. La mise au jour de nouveaux vestiges, mobiliers et immobiliers, permet enfin de mieux cerner l'emprise du champ de bataille et conduit à formuler quelques hypothèses quant au déroulement du siège de l'*oppidum*.

Des camps césariens adossés à une voie protohistorique

7 En 1861, P.-P. Mathieu, qui suit alors depuis plusieurs années les découvertes archéologiques faites dans le bassin clermontois, observe, dans les talus de la voie de chemin fer nouvellement creusée entre Clermont-Ferrand et Issoire et qui passe précisément devant l'*oppidum* de Gondole, deux fossés de dimensions et de profils proches qui partent en direction de l'ouest depuis la "porte principale" du site fortifié (MATHIEU 1864 ; Fig. 2) : "... on remarque, dans les deux tertres qui encadrent la voie de fer, à 40 m au sud du pont dit de César, deux tranchées parallèles qui vont au sud-ouest, à fond de cuve et ayant l'une, 2 mètres de profondeur sur trois de large au niveau du sol (3,40 m), dans une largeur variable dans le fond de 1 à 1 mètre 30. Mesurées sur les deux talus de la voie ferrée, elles sont à 32 mètres de distance l'une de l'autre" (archives départementales, fonds Mathieu, cote 1J416). Il précise toutefois que "...celle du nord ne paraît pas en avoir les mêmes dimensions que l'autre..." sans tenter de l'expliquer.

Fig. 2 : Ouvrages fossoyés repérés par P.-P. Mathieu devant l'oppidum de Gondole



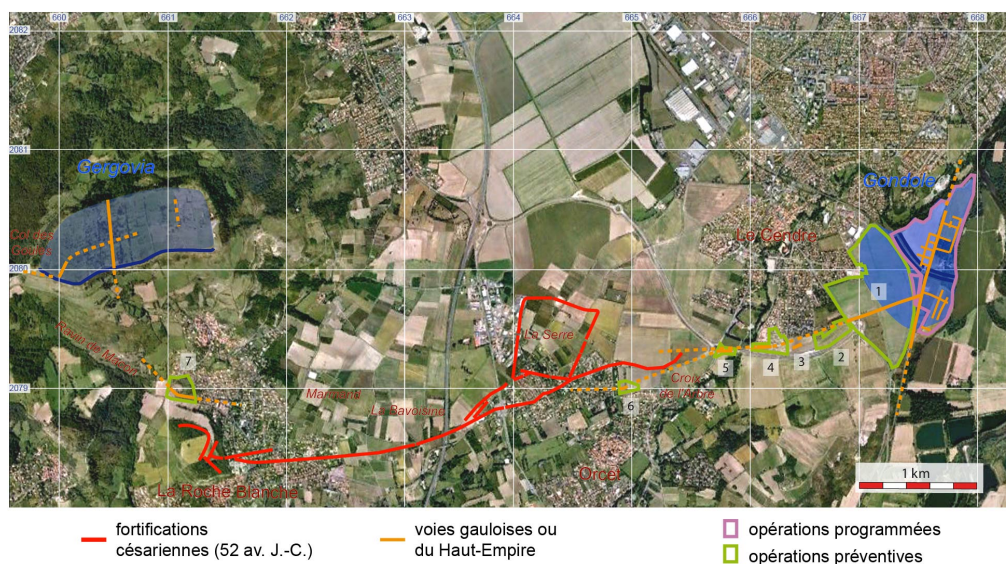
(D'après MATHIEU 1864).

- 8 L'érudit fait procéder à quelques sondages complémentaires vers l'ouest afin de préciser l'orientation de l'ensemble. Il établit alors une relation avec la découverte faite, 2,4 km dans cette direction, de deux aménagements similaires et de même orientation dégagés au franchissement de l'Auzon : " D'après la direction qu'elles affectent, on est tenté de les [les tranchées] rattacher à deux autres que M. le Commandant Sarrette, a fait exhumer à 2 400 m vers l'ouest. Il les a trouvées au pied du Puy Chevalet, sur la rive droite de l'Auzon à 150 m à l'est de la grange de M. Lepaitre. Elles sont parallèles et à 32 m de distance l'une de l'autre comme à Gondole. Elles ont arithmétiquement les mêmes dimensions : cherchées et rencontrées à 16 m plus loin, elles ont offert les mêmes formes et le même profil que dans le premier sondage ".
- 9 Pour lui, ce sont là les vestiges du " double fossé " (*fossamque duplicem*) de douze pieds de large, établi par César pour relier le " Grand camp " au " Petit camp ". Selon ses hypothèses, le site de Gondole, qui porte alors le toponyme de " Camp de César " comme nous l'apprend un plan aquarellé de la fin du XVIII^e s. (DEBERGE *et al.* 2009 : fig. 4), correspond bel et bien au " Grand camp " du dispositif césarien. L'ensemble de fossés qu'il a découvert permet, toujours

selon la même hypothèse, la communication avec le “ Petit camp ” que P.-P. Mathieu localise sur la butte occupée par le village médiéval d’Orcet.

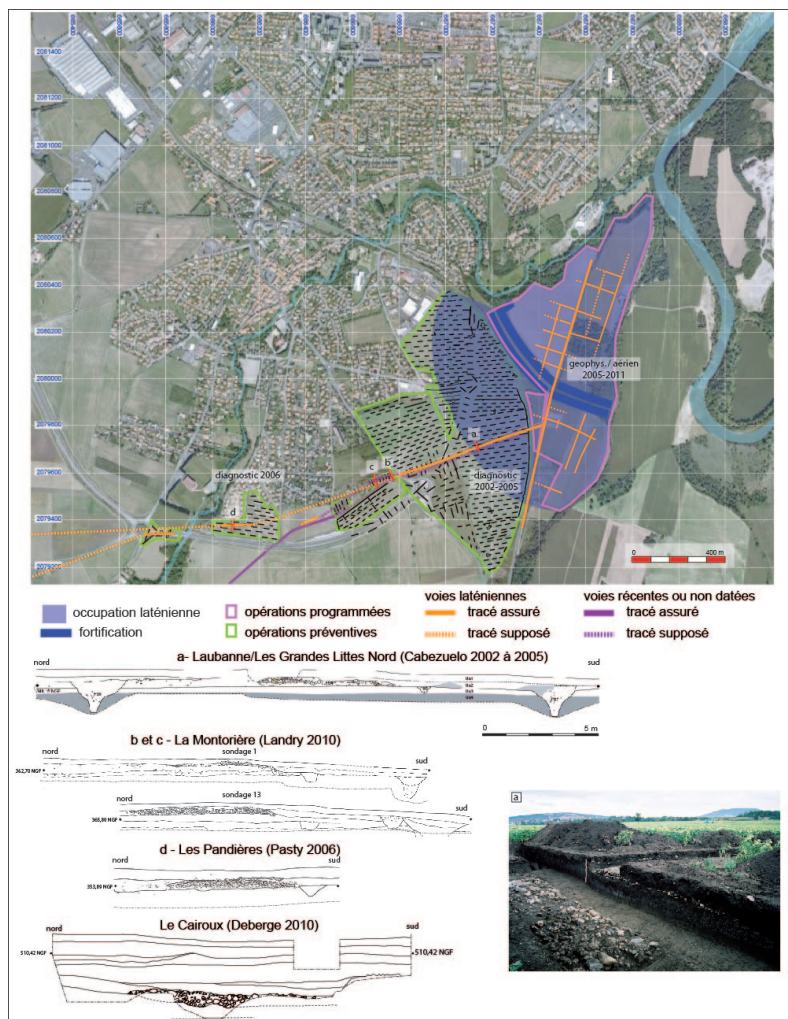
- 10 L’érudit clermontois, qui ne remet pas en cause la matérialité des vestiges mis au jour lors des fouilles conduites, au même moment, par le commandant Stoffel pour le compte de Napoléon III, en conteste toutefois l’interprétation. Selon lui, l’ensemble dégagé sur la Serre d’Orcet correspond à un camp improvisé installé par César à la suite du revers essuyé lors de l’assaut de l’*oppidum*.
- 11 Plusieurs diagnostics archéologiques ont été réalisés récemment dans ce secteur, compris entre la Serre d’Orcet et Gondole, à l’occasion du contournement routier par le sud-est de Clermont-Ferrand ainsi que pour la création de diverses zones de lotissements en marge des agglomérations du Cendre et d’Orcet. Ils ont permis de retrouver, en plusieurs emplacements, un ensemble de vestiges fossoyés qui correspondent, à quelques détails près, aux descriptions faites aux XIX^e s. Sur chacun des secteurs où ils ont été observés, ils sont associés à une chaussée empierrée (Fig. 3 et 4).

Fig. 3 : Tronçons de voies protohistoriques et antiques repérées entre Gondole et Gergovie.



- 12 Les diagnostics conduits immédiatement sur le front ouest de l’*oppidum* de Gondole, aux lieux-dits Laubanne et les Grandes Lites, ont effectivement permis de dégager un couple de fossés parallèles qui traversent d’est en ouest les terrains situés en avant du site fortifié (CABEZUELO 2002 et 2005 ; Fig. 3, n° 1 et Fig. 4 a). À cet emplacement, l’ensemble forme un large axe de circulation avec deux fossés, ou fortes tranchées de palissade, distants l’un de l’autre d’environ 20 m avec, au centre, une voie empierrée large de 6 m. Cette chaussée, qui a été reconnue sur 600 m de long par des sondages réalisés de proche en proche, a également été repérée à l’est de la voie de chemin de fer où elle apparaît assez nettement sur les relevés de prospection archéomagnétique (DEBERGE *et al.* 2013). Elle rejoint un autre axe viaire gaulois, d’orientation sud-nord, qui suit la vallée de l’Allier et se dirige vers la seule entrée visible dans le rempart de l’*oppidum*.

Fig. 4 : Voies repérées aux abords de l'oppidum de Gondole.



- 13 L'attribution à la fin de l'âge du Fer retenue pour cet aménagement, qui n'a pas encore fait l'objet d'un dégagement extensif et a été détruit pour un tiers par la construction d'un lotissement, repose sur la présence d'un ensemble assez peu fourni de vestiges mobiliers parmi lesquels des tessons d'amphores républicaines (une vingtaine), quelques tessons de céramique (une dizaine), plusieurs clous de charpente et un clou de *caliga*, qui ont été retrouvés dans les fossés bordiers ou dans le corps de la voie. Plaide également en faveur d'une attribution à cette période son analogie morphologique avec un autre tronçon de voirie dégagé lors de la fouille programmée conduite quelques centaines de mètres plus à l'est (DEBERGE *et al.* 2009). Ce dernier, qui correspond à un axe secondaire destiné à desservir le cœur d'un faubourg artisanal de l'oppidum, comprend pour son état le plus récent daté au plus tard de La Tène D2b, un hérisson constitué de blocs de calcaire et de galets qui présente un aspect très voisin (lithologie et organisation des matériaux) de celui de cette grande chaussée est-ouest.
- 14 Si l'ensemble correspond, pour ce qui est de la forme générale et de l'orientation, à la description de l'ouvrage découvert au XIX^e s. quelques différences notables existent néanmoins. En premier lieu, les dimensions des ouvrages fossoyés décrits par P.-P. Mathieu ne coïncident pas avec celles des aménagements retrouvés en 2002 et 2005. Ceux-ci sont en effet nettement moins profonds (1,30 m contre 2,00 m) et moins larges (2,00 m contre 3,40 m) ce qui peut être mis sur le compte d'une érosion que l'on sait avoir été particulièrement importante dans le bassin clermontois depuis la mécanisation de l'agriculture. Critère plus décisif, la distance entre les deux fossés bordiers est donnée comme correspondant à 32 m alors que les ouvrages dégagés récemment ne sont séparés que d'une vingtaine de mètres. Leur profil est également assez nettement différent puisque les fossés mis au jour récemment présentent un fond étroit alors que P.-P. Mathieu mentionne des aménagements à fond large de 1 à 1,30 m. Il apparaît donc que la voie retrouvée au début des années 2000 ne correspond pas exactement

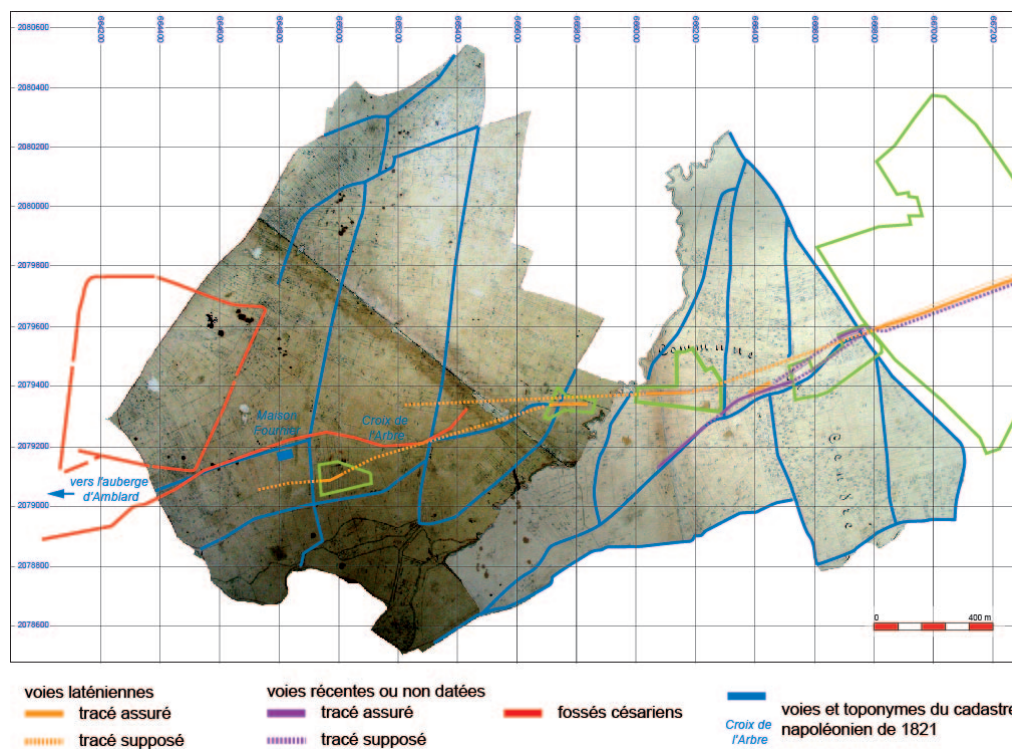
à celle décrite en 1861. Il faut en déduire, soit que la description de P.-P. Mathieu souffre d'inexactitude, soit que deux axes viaires de même orientation et de forme proche coexistent à cet emplacement.

- 15 Cette seconde hypothèse semble être confirmée par les observations faites sur le versant faisant face à l'*oppidum*, quelques dizaines de mètres plus à l'ouest au lieu-dit la Montorière (LANDRY 2010 ; Fig. 3 n° 2 et Fig. 4 b et c). À cet emplacement, un autre axe viaire, de même orientation et présentant également une chaussée empierrée de 6 m de largeur bordée par des aménagements fossoyés parallèles distants de 14 à 19 m, a été suivi sur environ 300 m de distance. Le radier de voie présente un profil bombé qui diffère nettement de celui mis en évidence pour l'ouvrage laténien dégagé plus à l'est. Les aménagements fossoyés montrent également des profils assez différents qui se rapprochent, à l'inverse, de la description donnée pour les ouvrages dégagés au XIX^e s. Les mobiliers collectés à la surface du hériçon, tous de datation récente, indiquent, au mieux, que la voie a été utilisée jusqu'à la période Moderne. Le tronçon dégagé à cet emplacement correspond donc plus certainement à la voie récente dit " d'Orcet à Gondole ", encore matérialisée par un chemin rural sur les terrains situés plus à l'est, qu'à l'axe viaire protohistorique, même s'il a pu en reprendre le tracé initial.
- 16 Une autre intervention, réalisée une cinquantaine de mètres plus à l'ouest immédiatement après le sommet de la croupe (Fig. 3 n° 3), a permis, à l'inverse, d'observer un aménagement de voirie qui, lui, est bien laténien (tessons d'amphores républicaines de type Dressel 1 retrouvés au sommet du radier). L'ensemble, observé dans des conditions médiocres (terrassements pour un lotissement sans intervention archéologique préalable), comprend également une chaussée empierrée large de 6 m, faite de blocs de calcaire et de galets, avec un seul fossé en retrait de 6 m vers le sud. Ce dernier, large de 2 m à l'ouverture, montre un profil en V avec un fond plat large. Cet autre tronçon de voie ne se situe qu'à quelques mètres au nord du tracé du chemin moderne et/ou contemporain dit " d'Orcet à Gondole ".
- 17 Plus bas sur le versant (Fig. 3, n° 4 et Fig. 4, n° d), 200 m plus à l'ouest, un autre diagnostic a lui aussi permis de suivre, sur une distance de 100 m, un aménagement constitué d'une chaussée empierrée de 6 à 8 m de largeur bordée, sur son bord sud, de deux fossés, l'un directement installé contre le hériçon, l'autre à environ 6 m de distance (lieu-dit Les Pandières ; PASTY 2006). La présence de mobilier laténien et gallo-romain, à la surface de la voie, semble témoigner d'une utilisation sur la longue durée. Deux sépultures à inhumation ont été dégagées en bordure nord de la voie.
- 18 Un autre diagnostic qui a concerné la rive gauche de l'Auzon a conduit à la mise au jour d'un empièchement bordé de fossés qui se développe sur environ 80 m dans le prolongement des aménagements précédemment décrits (VERMEULEN 2001 ; Fig. 3, n° 5). La lecture des traces anthropiques a été rendue difficile par la présence du lit de l'Auzon à leur voisinage. Comme aux Pandières ou immédiatement devant l'*oppidum* de Gondole, quelques vestiges funéraires sont présents dans l'environnement immédiat de l'aménagement dont une incinération et une inhumation. Le mobilier qui leur est associé renvoie au I^{er} s. ap. J.-C.
- 19 Le dernier diagnostic en date conduit dans ce secteur (lieu-dit les Chanvriers à Orcet ; DEBERGE 2013b ; Fig. 3, n° 6), a permis le dégagement d'un autre large radier de voie (9 m) fait de blocs de basalte. Cet aménagement, d'orientation est-ouest, a été suivi sur une longueur totale d'environ 70 m. Il ne comprend pas de fossé bordier et livre un mobilier qui permet d'envisager une utilisation à la fin de la période laténienne et au cours de l'Antiquité. Ce tronçon de voie, distant des autres de près de 800 m, ne peut être associé de façon assurée à l'ensemble dégagé plus à l'est bien qu'étant globalement de même orientation et situé dans le même axe.
- 20 Au final, ces différentes observations révèlent la présence de deux axes viaires d'âge différent mais de forme et d'orientation similaire, au moins pour leur partie orientale. L'aménagement le plus récent correspond au chemin dit " d'Orcet à Gondole " dont la création remonte au moins au XIX^e s. Son tracé, encore partiellement visible dans les labours et clairement identifiable sur le cadastre napoléonien, daté de 1821, suit celui de la voie laténienne dans la plaine située devant l'*oppidum* de Gondole (Fig. 5). Il s'en dissocie peu après le passage de la croupe de la Montorière où il bifurque en direction d'Orcet. La voie protohistorique a été suivie après

ce point sur un développement d'environ 0,6 km en direction de l'ouest. Son tracé paraît plus rectiligne, si l'on se base sur les portions dégagées à Laubanne et aux Pandières. Le dégagement de tronçons décalés, généralement au sud, de cet axe théorique peut toutefois indiquer un tracé plus sinueux. Après le passage de l'Auzon deux tracés sont envisageables. Le premier privilégie un axe nord rectiligne qui conduit directement aux ouvrages fossoyés césariens du " Grand Camp ". Le second, qui repose sur la découverte d'une portion de chaussée 800 m plus à l'ouest, passe nettement au sud des fossés romains. La présence de mobiliers gallo-romains au franchissement de l'Auzon et aux Pandières ne remet pas en cause l'hypothèse d'une attribution à la période laténienne et suggère une utilisation longue de certaines parties de cette voie qui devait constituer le principal axe de communication entre les *oppida* de Gergovie et de Gondole au moins au cours de La Tène D2b.

- 21 Les observations archéologiques sont insuffisamment nombreuses pour qu'ait pu être retrouvée cette voie plus à l'ouest. À noter toutefois que le tracé de l'un des fossés associés au dispositif de sécurisation du " Grand Camp " au sud se situe assez précisément dans l'axe de la voie en provenance de Gondole. Il s'agit d'un long aménagement fossoyé figurant sur le plan dressé à la suite des fouilles de Napoléon III qui tangente l'angle sud-est du camp principal. P.-P. Mathieu, qui suivait le déroulement des recherches commanditées par l'empereur en relate la découverte le 21 août 1862 : " À un kilomètre du Cendre, dans la partie sud de la Serre, près du chemin du Cendre à Orcet, au territoire de l'Arbre, il apparaît, dans les divers sondages, une tranchée à fond de cuvette, de 30 centimètres d'assiette, sur une profondeur d'un mètre, terme moyen. C'est en face de cette grosse montagne, appelée Le Chevalet, et qui, sur la rive droite de l'Auzon, borne à l'est l'horizon d'Orcet. En partant de ce point, elle s'élève, à travers les champs et les vignes, jusqu'à la maison Fournier, dont elle longe le côté nord de la cour et de la grange. Elle repart immédiatement après, à gauche du chemin qu'elle suit toujours ainsi jusqu'à la route d'Issoire, qu'elle franchit, pour se montrer encore, en décrivant un arc à 80 mètres au delà de la route, dans une vigne, vis-à-vis de la porte de l'auberge d'Amblard. Elle a, sur cette ligne, 2,9 km de développement, puis " Au territoire de l'Arbre, on a sorti de la tranchée des fragments de poterie romaine, de diverse nature et de plusieurs couleurs. J'y ai vu une partie de l'anse d'un vase en verre bleu. Sur un de ces tessons, on lit la marque du potier ACCO F. M. Desbouis a recueilli le fragment. D'autres débris, mêlés souvent à des ossements humains et autres se sont aussi trouvés dans ces fossés : ils appartiennent tous à l'art importé d'Italie. " (archives départementales du Puy-de-Dôme, fonds Mathieu, cote 1J416). L'attribution à la période gallo-romaine, voire gauloise, est donc assurée par cette description faite de l'ouvrage fossoyé qui est clairement dissocié du chemin récent qu'il longe sur une certaine distance. Son profil, reproduit sur l'une des planches publiées par l'érudite en 1864, est en forme de V à fond plat qui évoque les fossés bordiers des tronçons de voie dégagés plus à l'ouest.

Fig. 5 : Comparaison du réseau viaire protohistorique avec celui de la fin de la période moderne (cadastre napoléonien de 1821) et implantation des ouvrages césariens du " Grand Camp ".



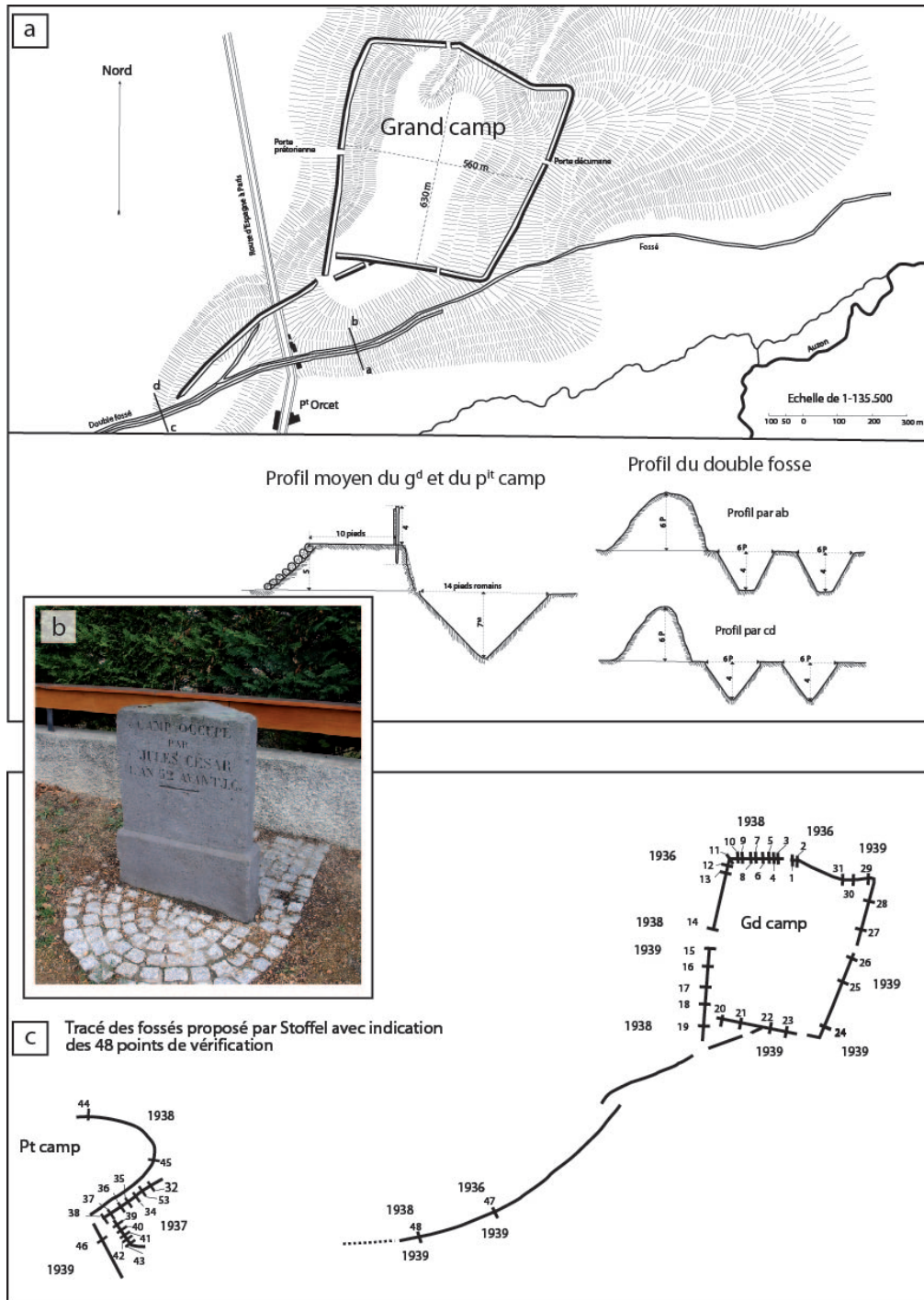
- 22 L'utilité défensive de cet aménagement pose question dans la mesure où il s'agit d'un simple tronçon de fossé qui ne semble pas être complété par d'autres dispositifs défensifs. De même le fait qu'il s'interrompt vers l'est, à un kilomètre du camp, fait qu'il est d'une efficacité limitée pour prévenir l'enveloppement du retranchement principal.
- 23 Même s'il ne faut pas exclure totalement l'hypothèse qu'il s'agisse d'un ouvrage de défense avancée destiné, à l'exemple de ceux dégagés sur le site de Mauchamp à Berry-au-Bac (REDDÉ *et al.* 2006 : 139-140 ; 225-227), à contraindre les mouvements de l'ennemi, il n'est pas improbable que ce fossé corresponde en réalité à un aménagement bordant un axe viaire qui n'a pas été reconnu en 1860. La proximité d'un chemin en usage à l'époque (il figure en effet sur le cadastre napoléonien) explique, peut-être, que les investigations n'aient pas été poussées à leur maximum dans ce secteur. Comme devant l'*oppidum* de Gondole, la voie récente masque probablement un aménagement laténien. Il semble assuré, étant donné la documentation disponible, qu'un axe de circulation important existait entre les *oppida* de Gergovie et de Gondole au moment de la Guerre des Gaules. César a donc très probablement profité de cette infrastructure pour installer son camp principal et engager l'approche de Gergovie.
- 24 Enfin, pour être complet, on doit noter la découverte, encore une fois au cours d'un diagnostic, d'un autre tronçon de voie au pied même de l'*oppidum* de Gergovie, dans la vallée qui sépare le plateau de la colline de La Roche Blanche (lieu-dit Le Cairoux ; DEBERGE 2009 ; Fig. 3 n° 7). L'axe de ce chemin, retrouvé sous 2,50 m de colluvions anciennes et récentes et suivi sur environ 40 m, correspond sensiblement à celui de la voie partant de Gondole et dont l'extrémité connue est localisée 4 km plus à l'est. Compte tenu de la distance séparant ces deux points d'observation, il n'est pas possible d'affirmer qu'il s'agisse effectivement d'un seul et même aménagement.

Précisions sur le tracé de la fortification du " Grand Camp "

- 25 L'ensemble du tracé des fortifications césariennes installées à l'occasion du siège de 52 av. J.-C. devant Gergovie est connu grâce aux travaux conduits en 1862 à la demande de Napoléon III (Napoléon 1865-1866). Les archives de fouille relatives à cette recherche, qui constitue l'une des premières opérations archéologiques d'ampleur conduites sur le territoire nationale, ont en

grande majorité été détruites lors de l'incendie des Tuileries en 1870. Il était donc, jusqu'à une date récente, impossible d'apporter un regard critique sur les découvertes faites par E. Stoffel, le fouilleur de l'Empereur, qui œuvra également sur les sites d'Alésia, d'Uxellodunum ou encore d'Avaticum. Les seules planches concernant les ouvrages césariens devant Gergovie qui sont conservées correspondent à des documents de synthèse très peu descriptifs (Fig. 6). Fait exception un relevé conservé au Musée des Antiquités Nationales qui correspond à une mise au net du plan de masse du "Petit Camp" et des 17 coupes réalisées dans son fossé (DEBERGE et GUICHARD 2000 : fig. 4).

Fig. 6 : a -topographie du " Grand Camp " devant Gergovie restitués à l'issue des fouilles de 1862 (d'après Napoléon 1866 : pl. 23) ; b - borne implantée à sud-est du " Grand Camp " à l'issue des recherches de 1862 ; c - plan des sondages effectués entre 1936 et 1939 sur les ouvrages césariens



(D'après GORCE 1942 : 155).

- 26 Les travaux archéologiques conduits à la fin des années 1930 ont permis de retrouver les fossés dégagés lors des fouilles de Napoléon III (GORCE 1942). En dépit de quelques interprétations discutables, ces nouvelles recherches prouvèrent, photos à l'appui, la matérialité des vestiges mentionnés par Stoffel. Les documents publiés dans l'ouvrage *César devant Gergovie* sont cependant difficilement utilisables, parfois contradictoires et les interprétations proposées quelque fois abusives. Comme dans l'ouvrage de Napoléon, aucune place n'a été faite au mobilier découvert, que ce soit pour dater l'ouvrage ou pour essayer d'en déterminer la fonction précise.
- 27 En 1995 et 1996, une opération de prospection thématique, placée sous la direction de V. Guichard, permit de retrouver en plusieurs points les fossés figurés sur les plans du XIX^e s. (DEBERGE et GUICHARD 2000 ; Fig. 7). La découverte de mobilier dans les tronçons fouillés a offert, pour la première fois, confirmation de la datation de ces vestiges à La Tène D2. La découverte de quelques *militaria* tardo-républicains dans les fossés fouillés sur la colline de La Roche Blanche ("Petit Camp") permit de conforter l'hypothèse de l'identification de ces aménagements à des ouvrages militaires romains. Les résultats obtenus sur le "Grand Camp" ont été plus modestes en raison de dégagements de plus faible emprise et d'un état de conservation ponctuellement très médiocre des vestiges. À l'issue de cette intervention, 75 m linéaires de fossés ont pu être fouillés sur le "Petit Camp" validant ainsi à près de 50 % le tracé proposé au XIX^e s. Sur le "Grand Camp", les fossés figurés sur les mêmes documents anciens n'ont été retrouvés que sur environ 15 % de leur développement total, soit sur 400 m de longueur cumulée sur les 2 600 m de périmètre total de l'aménagement (Fig. 8, 9 et 10).

Fig. 7 : Localisation des observations faites entre 1984 et 2013 sur les ouvrages césariens.

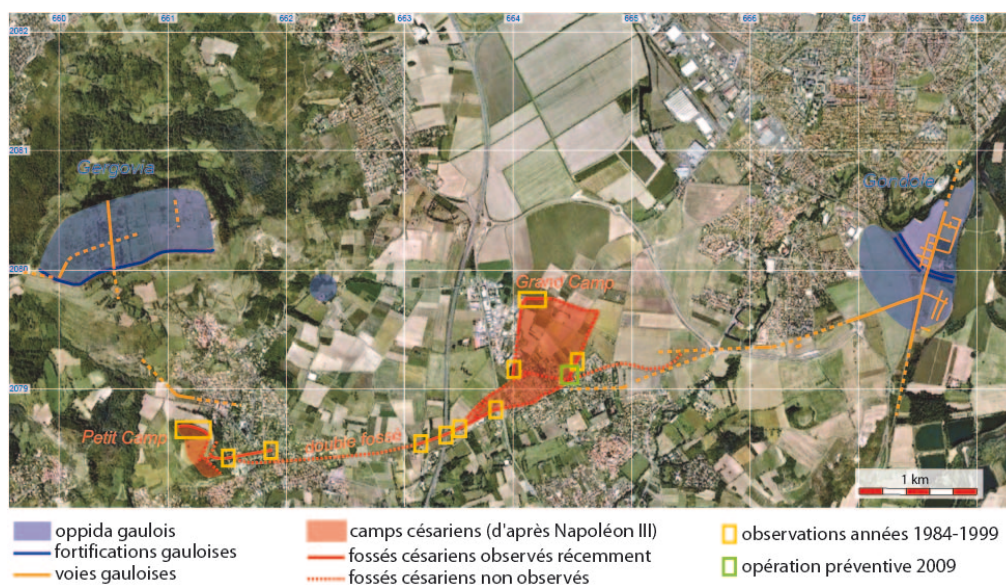


Fig. 8 : Implantation des différents sondages réalisés sur le tracé du fossé délimitant le " Grand Camp "

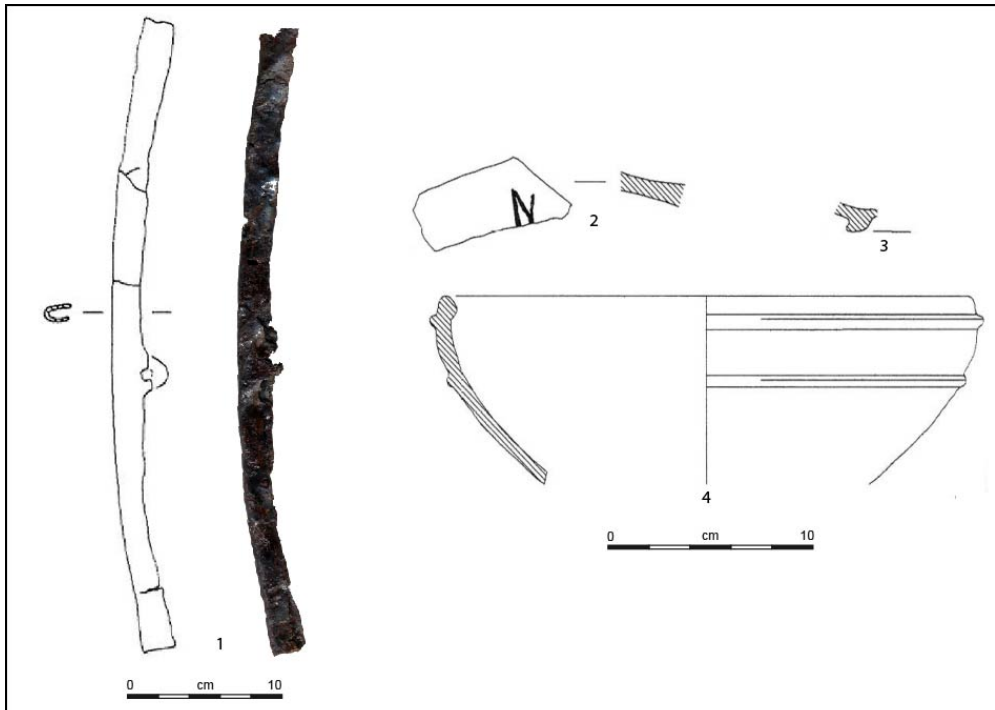


(D'après DEBERGE et GUICHARD 2000 : fig. 8).

Fig. 9 : Tronçon du fossé nord du “ Grand Camp ” en 1995.



Fig. 10 : Éléments mobiliers collectés en 1996 dans le fossé nord du “ Grand Camp ” en 1995.



28 Aujourd'hui, le camp principal et les ouvrages assurant sa jonction avec le “ Double Fossé ” ont en grande partie été oblitérés par la réalisation de zones de lotissement. Les points d'observation disponibles sont de plus en plus rares et les occasions d'observer à nouveau ces ouvrages fossoyés se réduisent considérablement avec le temps.

29 En 2009, une opération de diagnostic archéologique a été conduite à l'emplacement présumé de la branche orientale de la fortification du " Grand Camp ", à peu de distance de l'angle sud-est encore signalé par l'une des bornes installées à l'issue des fouilles de 1862 (Fig. 11). D'une emprise limitée, cette intervention a néanmoins permis le dégagement et la fouille, sur une longueur de 18 m, d'un aménagement dont le tracé coïncide très précisément avec celui figuré sur les plans du XIX^e s.

Fig. 11 : Plan de masse des vestiges dégagés à l'angle sud-est du " Grand Camp " en 2009.



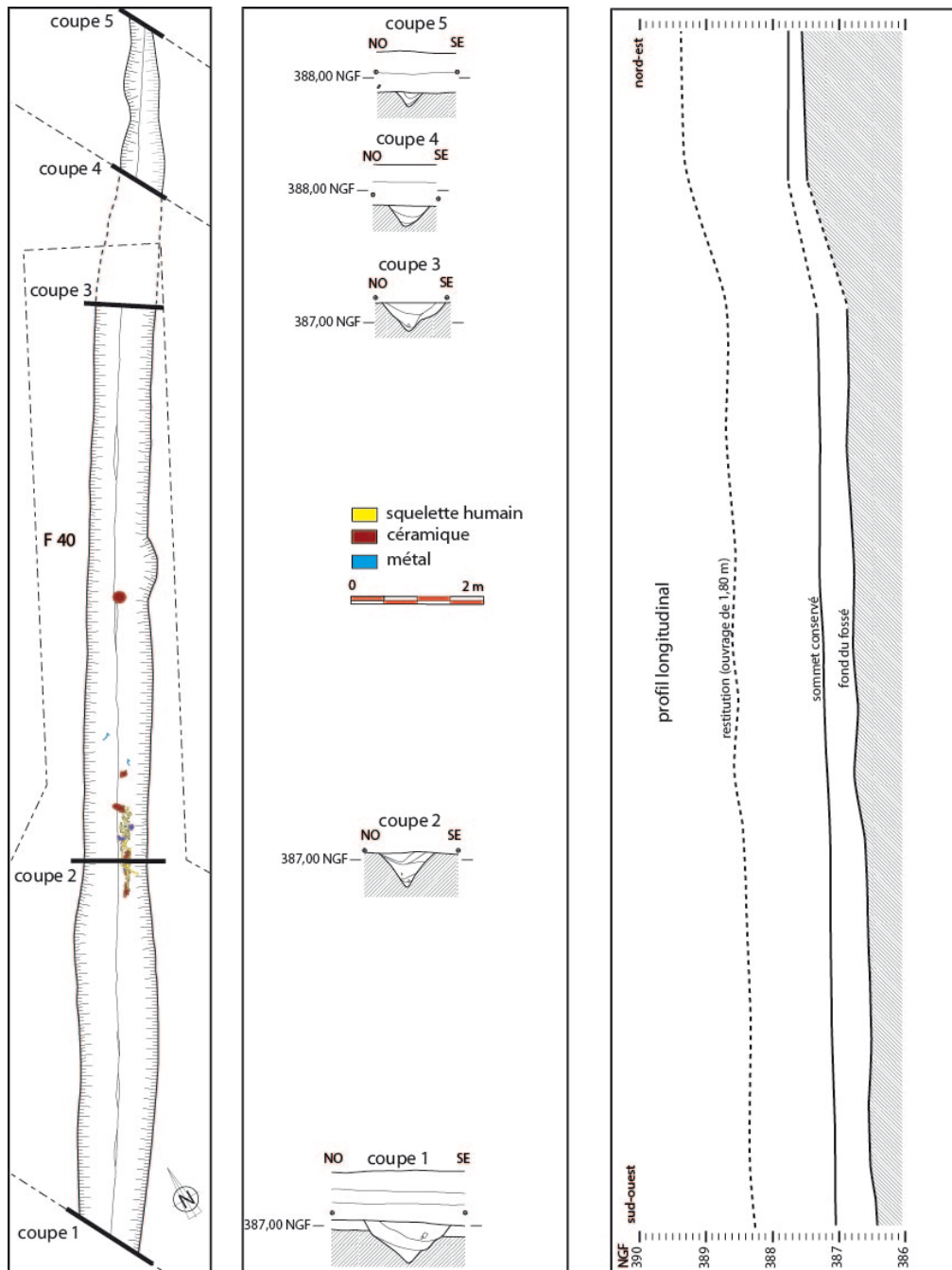
30 Ce fossé dévale le versant sud-est de la colline de la " Serre d'Orcet " selon un angle de 60° par rapport à l'axe de la plus grande pente. Il présente des dimensions qui vont en augmentant vers le sud-ouest (Fig. 12 et 13) : de 0,30 m à 1,30 m pour la largeur et de 0,22 m à 0,60 m pour la profondeur. Son profil est celui d'un V très régulier (angle d'environ 90°) avec une ligne de fond à peine oscillante. Son comblement est constitué d'un sédiment argilo-limoneux très sombre (noir) plus ou moins chargé en inclusions marneuses et en galets de basalte. Dans la

partie centrale du tronçon fouillé, a été dégagé un squelette humain installé en position ventrale directement contre le fond et les parois de l'ouvrage fossoyé.

Fig. 12 : Vues du fossé dégagé à l'angle sud-est du " Grand Camp " en 2009.



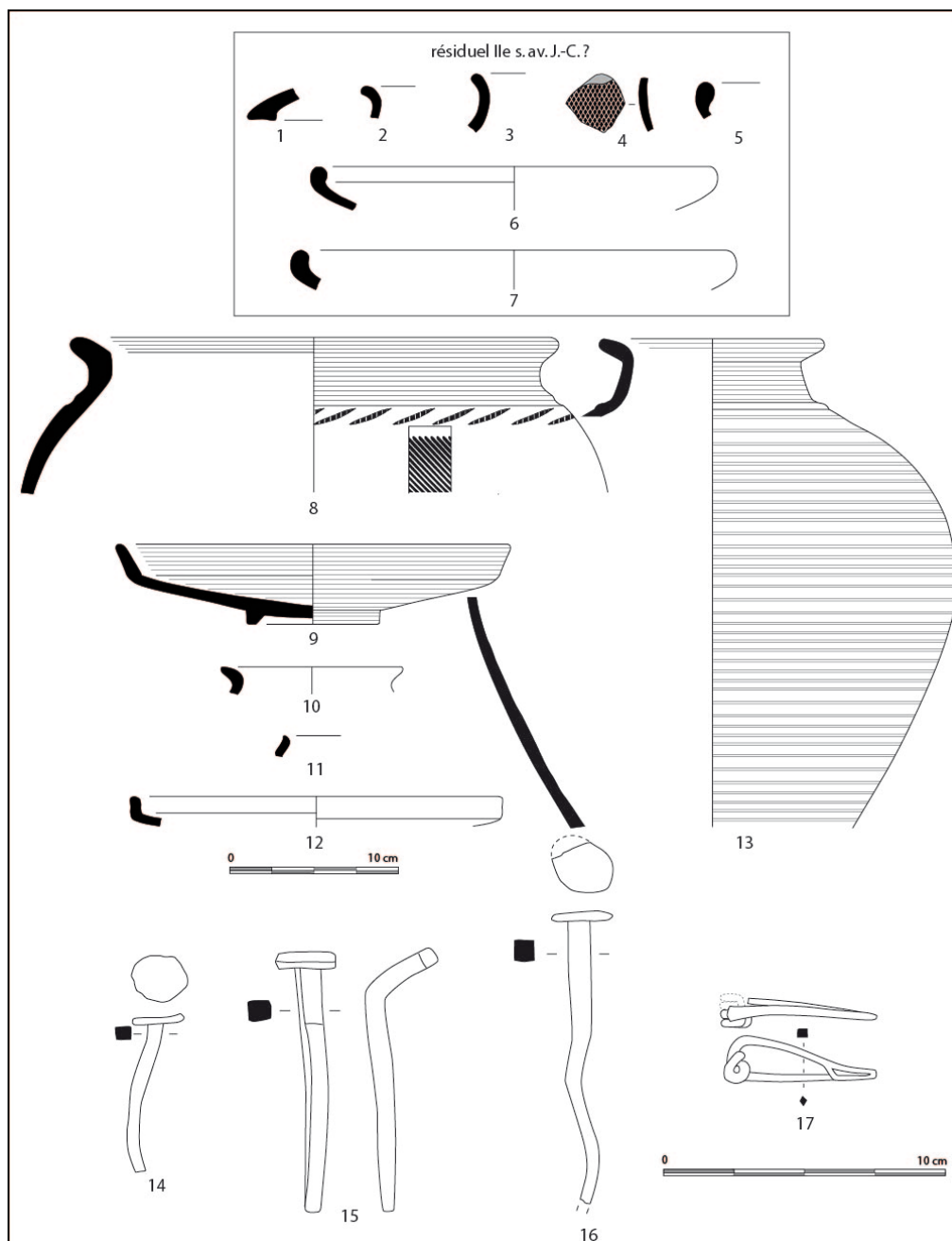
Fig. 13 : Plan et coupes du fossé dégagé à l'angle sud-est du " Grand Camp " en 2009.



- 31 Un lit de tessons provenant d'un seul et même récipient (une forme haute en céramique fine incomplète) a été dégagé sous les jambes et le bassin de l'individu. Plusieurs tessons appartenant à un seul et même pot à cuire ont été retrouvés sur le corps du défunt et à quelques décimètres au nord-est. Trois mètres au nord, une assiette en céramique fine (imitation de la forme Lamboglia 5/7) a été retrouvée complète en position retournée. Le mobilier associé directement au mort se résume à une fibule en fer retrouvée sur le thorax.
- 32 Il est à noter qu'un sondage ancien, attribuable aux travaux du XIX^e s. ou plutôt à ceux des années 1930 (sondage 24 de Gorce ?), a été mis en évidence lors de cette opération préventive ce qui témoigne que le tronçon retrouvé correspond bien à celui identifié lors des recherches anciennes. Ce sondage se présente sous la forme d'une tranchée étroite de 0,60 m de large qui a suivi, sans les détruire, les parois du fossé. Pour rappel un autre sondage ancien avait été retrouvé à l'angle nord-ouest du " Grand Camp " en 1995.
- 33 D'un point de vue typo-chronologique, le mobilier exhumé dans ce fossé s'intègre pleinement dans les séries régionales du milieu du I^{er} s. av. J.-C. (La Tène D2a et D2b), exception faite de

quelques tessons résiduels qui renvoient au II^e s. av. J.-C. (Fig. 14 n° 1-7) et à l'âge du Bronze qui se distinguent aisément du reste du lot en raison de leur état d'usure. Le premier récipient (Fig. 14, n° 8) correspond à un pot à cuire (céramique grossière modelée cuite en mode B'), de profil globulaire, à lèvre triangulaire, panse peignée et décor fait de larges motifs imprimés au peigne. Ce type de récipient est connu dans les ensembles régionaux attribués à La Tène D2a et D2b. Le second vase (Fig. 14, n° 13) est une forme haute à panse globulaire (céramique fine tournée cuite en mode A), col haut légèrement rentrant souligné par une baguette et lèvre déversée aplatie. Ce type de forme est courant dans les contextes de La Tène D2 en général. Le troisième récipient (Fig. 14, n° 9) est une imitation régionale d'assiette Lamboglia 5/7 (céramique fine tournée cuite en mode B avec enfumage de surface) retrouvée complète, le bord inférieur en contact avec le fond du fossé. D'un point de vue typologique, la forme est clairement attribuable à La Tène D2. Son profil relativement évolué, avec un bord haut rectiligne, rappelle les récipients habituellement attribués régionalement à La Tène D2b. La fibule en fer, retrouvée fermée sur l'hémithorax gauche du défunt (Fig. 14, n° 17), est complète, bien que brisée en plusieurs fragments. D'un point de vue typologique elle renvoie au groupe des fibules filiformes en fer à pied ajouré, à arc plus ou moins cambré et corde interne ou externe, daté de La Tène D1b à la période augustéenne. Un exemplaire morphologiquement proche, mais à corde externe (type 2a1 de Feugère ou 7e de Metzler), a été découvert sur le Camp C d'Alésia (BROQUIER-REDDÉ et DEYBER 2001 : pl. 89, n° 21). Des exemplaires de même type sont attestés dans les ensembles de La Tène D2a et D2b de Gondole (DEBERGE *et al.* 2009). Ces mêmes contextes livrent également des exemplaires à corde interne qui sont généralement pourvus d'un arc plus franchement coudé (type 4c2 de Feugère). Sur les sites de Lamadelaine et du Titelberg (Luxembourg), les fibules à arc cambré, corde interne et pied ajouré (variante 7a de Metzler), type auquel appartient notre exemplaire, sont attestées aussi bien dans les ensembles de La Tène D2a que dans ceux de La Tène D2b (METZLER-ZENS, METZLER et MÉNIEL 1999 : 293).

Fig. 14 : Mobilier céramique et métallique provenant dégagé à l'angle sud-est du " Grand Camp " en 2009.



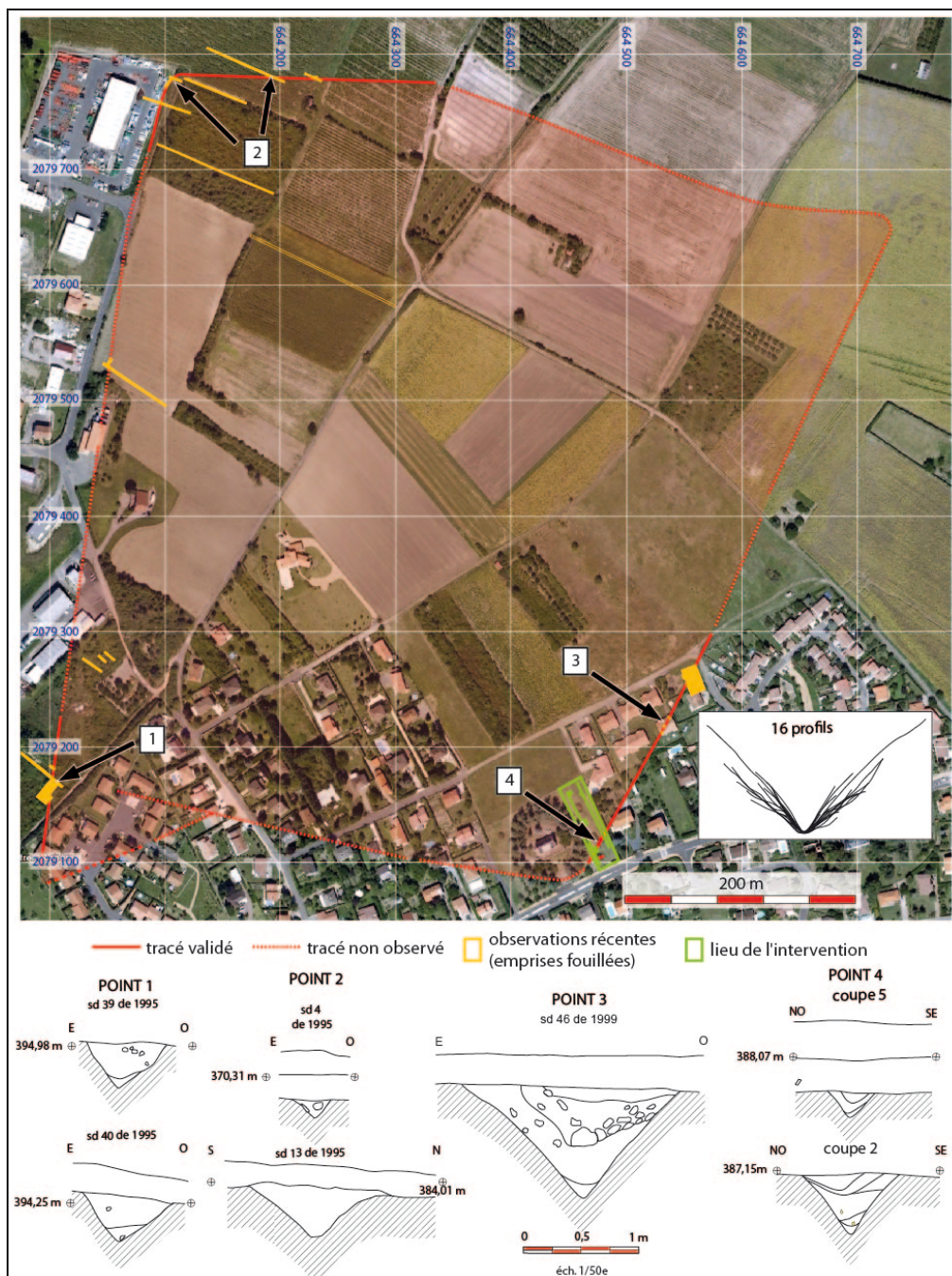
Trois clous en fer sont également associés au comblement primaire du fossé. Deux d'entre eux (Fig. 14, n° 15 et 16) ont été retrouvés plaqués contre sa paroi marneuse. Le troisième, de plus petite dimension (Fig. 14, n° 14), provient de la tranchée de sondage contemporaine qui recoupe le fossé. Pour finir, un galet de basalte relativement massif (1 811 g) a été isolé à la fouille en raison de sa forme sphérique (Fig. 15). Sans être catégorique, cet objet peut correspondre à un projectile utilisé par les machines de siège romaines. Pour rappel, trois boulets de baliste ont été découverts dans les fossés du " Petit Camp " sur la colline de La Roche Blanche.

Fig. 15 : Boulet de baliste (?) en basalte découvert à l'angle sud-est du " Grand Camp " .



- 34 Ces éléments mobiliers, relativement bien préservés et associés de façon assurée au tout début du comblement du fossé, sont homogènes typologiquement. Ils renvoient dans leur ensemble à La Tène D2. L'assiette est proche des formes connues dans les ensembles de La Tène D2b. La fibule renvoie à La Tène D2a et D2b.
- 35 Cette section de fossé peut être comparée aux autres tronçons, au profil et au comblement très caractéristiques (profil en V aigu, comblement de couleur noire), dégagés en plusieurs points du tracé présumé du " Grand Camp " césarien (Fig. 16), ce qui permet de l'identifier à l'aménagement dégagé lors des fouilles de 1862. Son assignation aux travaux du siècle césariens devant Gergovie, proposée par Napoléon III, reste hypothétique, en l'absence d'éléments typiques tels que de l'armement, mais est probable étant donné son tracé, sa morphologie et sa datation.

Fig. 16 : Comparaison des différents profils relevés sur le tracé du fossé du " Grand Camp ".

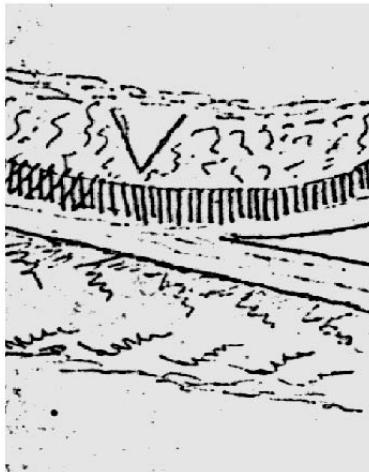
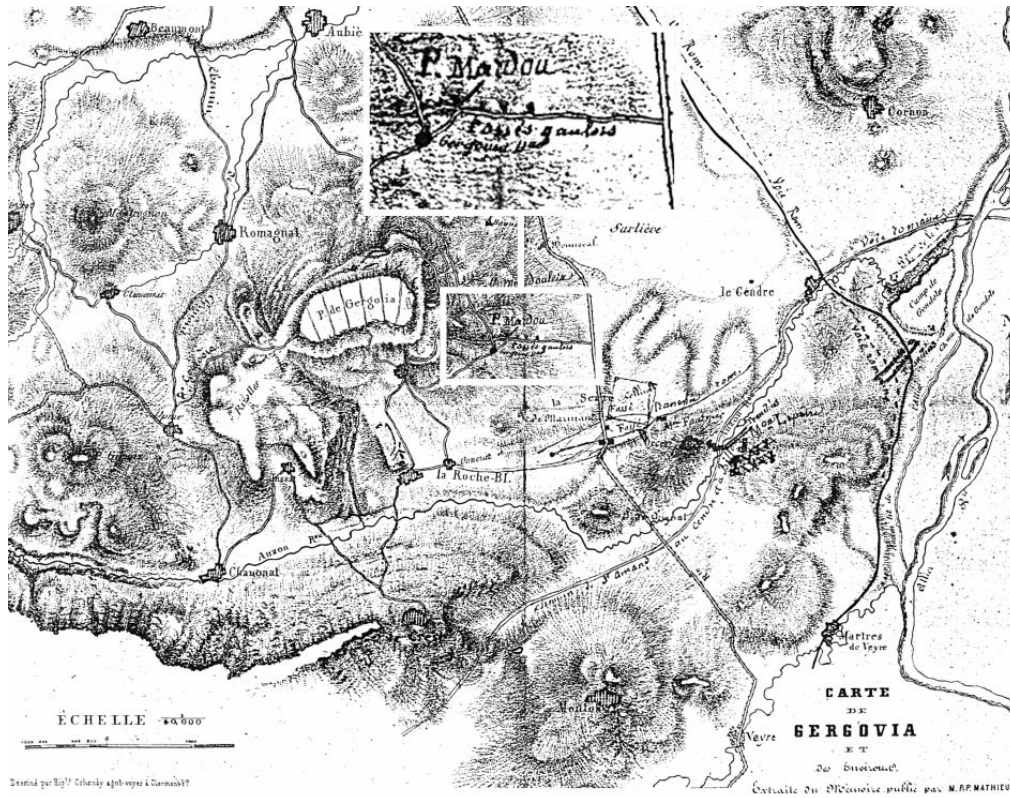


Des ouvrages fossoyés annexes en relation avec le siège ?

36

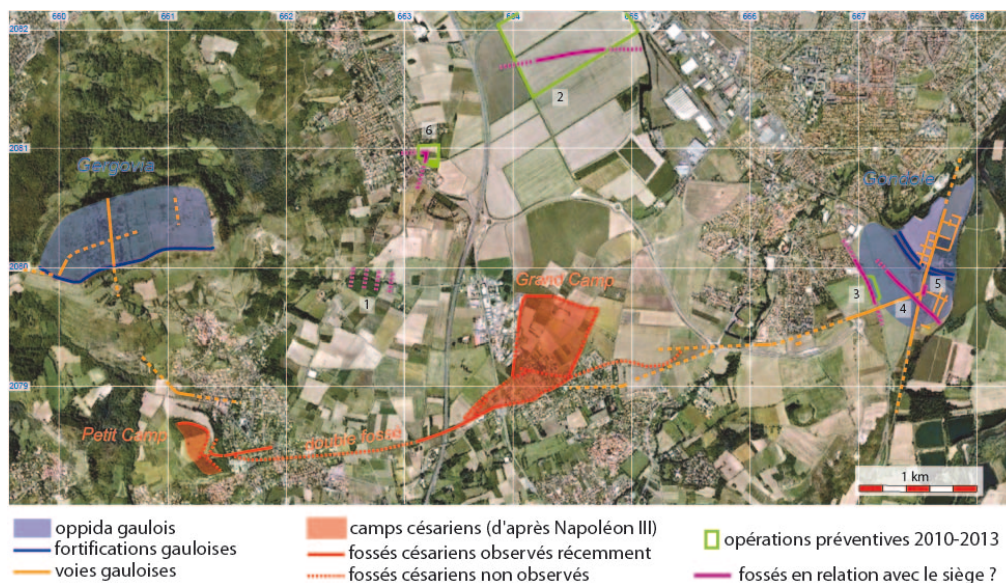
Au cours de l'année 1862, alors que se déroulent les fouilles de Stoffel sur la croupe de la Serre d'Orcet et sur la colline voisine de La Roche Blanche, P.-P. Mathieu relate la découverte de plusieurs ouvrages fossoyés sur le flanc oriental du plateau de Gergovie, juste sur le revers méridional du Puy de Mardou (Fig. 17 et 18, n° 1). Ces quatre fossés " qui ont la même forme et la même dimension que celle de la Roche-Blanche " (il parle alors des fossés du " Petit Camp " repérés par Stoffel) contournent, selon lui, le pied du Puy de Mardou. Les mesures données pour l'un de ces aménagements sont relativement importantes (2,30 m de largeur pour 1 m de profondeur).

Fig. 17 : Extraits des notes de P.-P. Mathieu relatives aux fouilles de 1861 et 1862 figurant le tracé des ouvrages dégagés par Stoffel et quatre fossés " gaulois " découverts sur le flanc oriental de l'oppidum de Gergovie



(Archives départementales du Puy-de-Dôme, fonds Mathieu, cote 1J416).

Fig. 18 : Localisation des différents ouvrages fossoyés pouvant être en relation avec le siège césarien.



37 Du même secteur provient également une balle de fronde découverte dans l'un de ces fossés : “ M. Mezeix, de Merdogne, est venu aujourd’hui 11 septembre 1862, me montrer une petite hache gauloise trouvée par lui dans le ravin qui descend, derrière le domaine de Gergovia, du Puy Mardou à la route d’Issoire, et vis-à-vis des fossés qui apparaissent à la gauche du chemin, parallèlement au ravin. Mais ce qui est plus significatif, il a recueilli en grattant la terre du fossé supérieur qui se montre au retour du chemin du Petit Bonneval, un projectile en plomb oxydé, de la forme d’une olive et gros comme un œuf de milan. Il a 4 centimètres de long sur deux centimètre au milieu, dans la partie renflée. ”

38 Cette description de la présence d’autres fossés, probablement contemporains de l’épisode de 52 av. J.-C., en dehors du périmètre des vestiges mentionnés par Napoléon III, conduit à s’interroger sur l’emprise réelle des ouvrages du siège. Dans le récit césarien ne sont mentionnés que le “ Grand Camp ”, le “ Double Fossé ” et le “ Petit Camp ”. On sait avec l’exemple des fouilles conduites à Alésia que le texte de César ne retranscrit pas toute la complexité des ouvrages installés pour la prise d’une place forte (REDDÉ et SCHNURBEIN 2001 : 557-562). Que ce soit à *Avaricum*, Gergovie, Uxellodunum ou Alésia, ce récit ne fait en aucun cas une description détaillée et exhaustive de l’ensemble des aménagements mis en place pour assurer le siège de ces *oppida*. Il s’agit d’une relation subjective, avec parfois des développements importants détaillant certains dispositifs remarquables ou événements particuliers, destinée à présenter sous leurs meilleurs jours ces épisodes militaires. Dès lors, plusieurs ensembles fossoyés découverts récemment dans un périmètre proche du celui de Gergovie et qui se distinguent des aménagements laténiens contemporains par leur dimension, extension ou les mobiliers qu’ils livrent, pourraient correspondre à des ouvrages annexes ayant participé à cette bataille, qu’ils aient été réalisés par les troupes romaines ou par l’armée de Vercingétorix (Fig. 18).

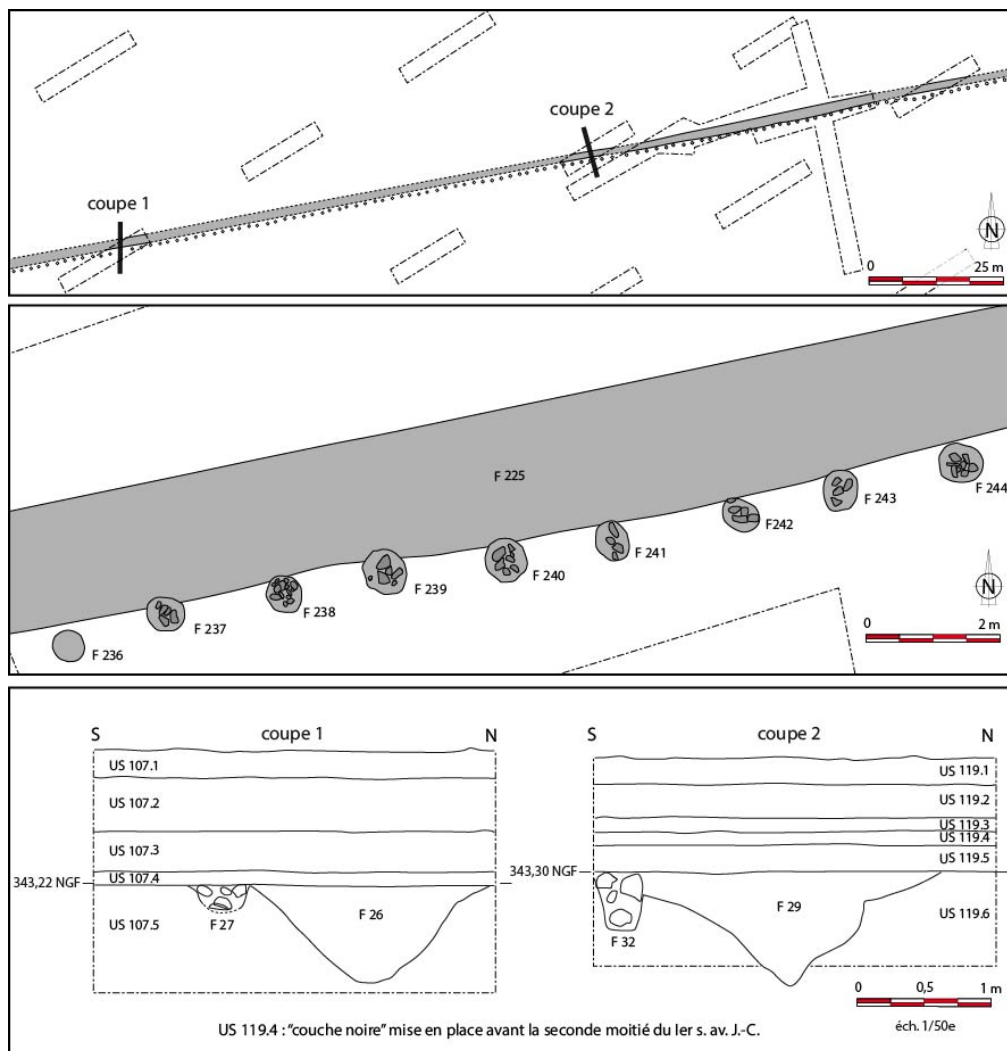
39 Dans le secteur du piémont oriental de l’*oppidum* de Gergovie, un ensemble de fossés attribués à la période laténienne a été mis au jour à l’occasion d’un diagnostic archéologique (lieu-dit Les Horts à Pérignat-lès-Sarliève ; DEBERGE 2013a ; Fig. 18, n° 6). Quatre de ces aménagements, répartis sur une profondeur inférieure à 20 m, sont orientés selon un axe sud-nord. Un cinquième se développe perpendiculairement vers le haut de la pente. Ces aménagements présentent un profil en V plus ou moins symétrique. Leurs dimensions sont relativement importantes avec une largeur comprise entre 1,60 m et 3,20 m pour une profondeur de 1,00 m à 1,10 m. L’attribution à La Tène D2 de ces fossés repose sur un mobilier relativement abondant et caractéristique (amphores Dr 1 de classes 2 et 2/3, imitation de VRP, imitation de Lamb. 6, cruche à engobe blanc...). À noter la découverte d’une tige en fer longue (26,5 cm), de section carrée (section maximale de 12 mm) et époincée à l’une de ses extrémités

(l'autre étant cassée), au sommet du comblement de l'un de ces fossés qui peut, avec réserve, être identifié à un fragment de fer de *pilum*.

40 À titre d'hypothèse, ces fossés, ainsi que ceux décrits au XIX^e s., peuvent correspondre, compte tenu de leur emplacement à mi-distance entre le rempart de l'*oppidum* et le " Grand Camp ", à un dispositif avancé romain sur le flanc oriental du plateau de Gergovie ou à un ensemble participant à la mise en défense du site gaulois. Faute de prescription de fouille suite à cette découverte, il sera difficile d'en apporter la preuve.

41 Des interventions d'archéologie préventive conduites récemment dans le bassin de Sarliève et devant l'*oppidum* de Gondole ont aussi révélé la présence d'ensembles fossoyés au développement important qui ne semblent pas renvoyer à de simples limites parcellaires et peuvent être liés à cet épisode du siège césarien. En premier lieu, il s'agit d'un large fossé à profil en V bordé sur son côté sud d'une ligne de trous de poteau qui a été reconnu sur 700 m de longueur, à 1,9 km au nord du " Grand Camp " (Fig. 18, n° 2 et Fig. 19 ; VERNET 2011). Cet aménagement, large de 2,50 m à l'ouverture pour une profondeur de 0,95 m, barre le bassin de Sarliève suivant une orientation azimutale de 80°. Il comprend sur son bord sud des trous de poteau de dimension importante (0,45 m de diamètre pour une profondeur de 0,50 m) répartis alternativement tous les 1,60 m et 1,90 m d'axe à axe et pourvus de calages de blocs de basalte.

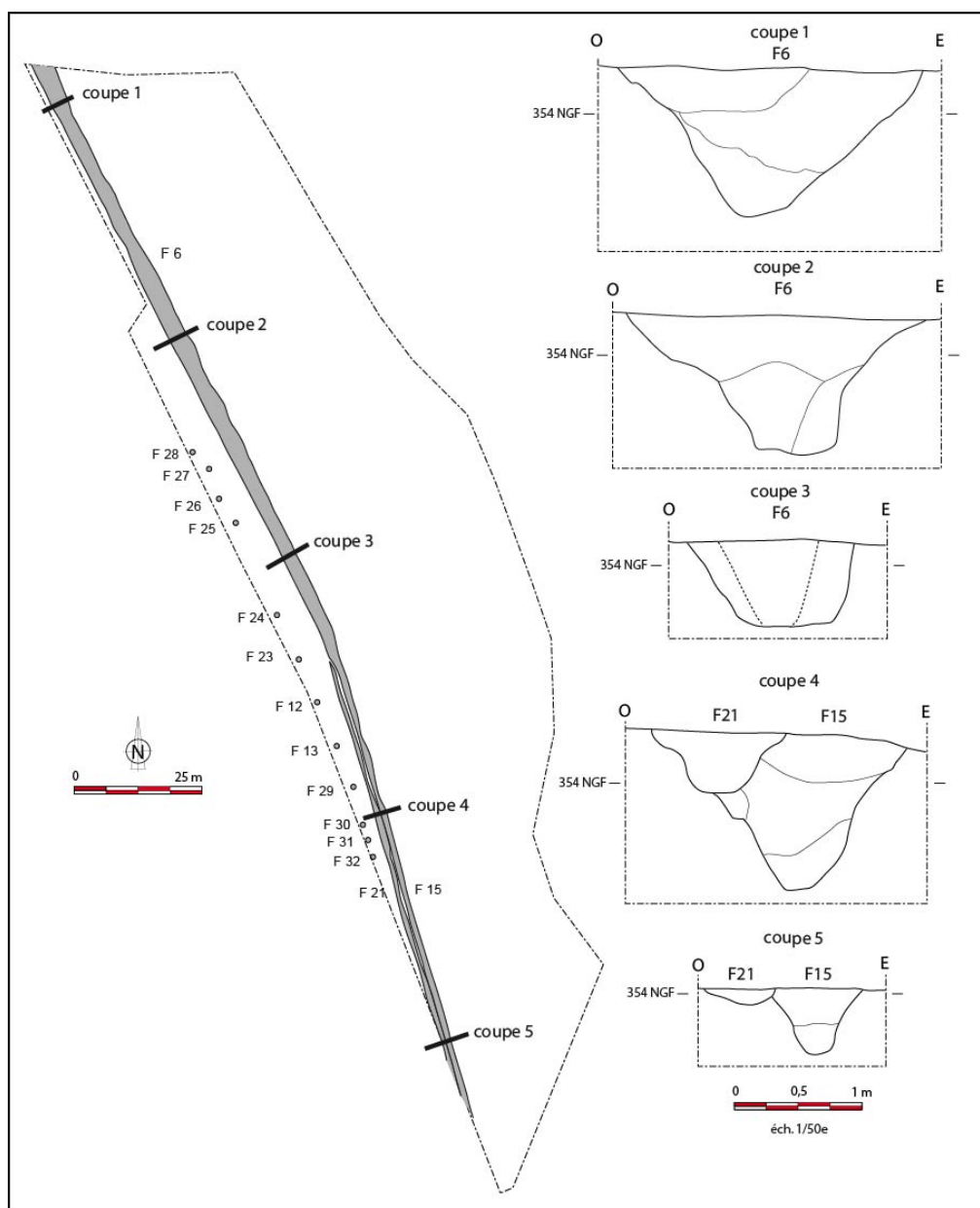
42 L'évolution du peuplement du paléo-lac de Sarliève est désormais bien connue (TRÉMENT *et al.* 2007). La période de La Tène finale correspond, suite au processus initié à la fin de La Tène ancienne, à une phase de développement de l'habitat sur la bordure orientale de la dépression à laquelle est associée la mise en place d'un parcellaire borné jusque dans les points les plus bas de la dépression. L'ensemble de ces vestiges laténiens installés au cœur de la dépression est scellé par une " Couche Noire " contemporaine d'une augmentation de la tranche d'eau datée autour de 2000 Cal. B.P (VERNET 2011).

Fig. 19 : Fossé palissadé découvert dans la plaine de Sarliève (VERNET 2011).

- 43 Ce fossé et ces trous de poteau, qui ne livrent pas de mobilier, sont recouverts par cet horizon de terres noires (noté *CM*). La stratigraphie permet donc de les dater entre le début de La Tène finale, phase à partir de laquelle les points bas du paléo-lac sont investis, et le milieu du I^{er} s. av. J.-C., période de mise en place de la “ Couche Noire ”. La forme, les dimensions et l’extension de cet aménagement, qui devait compter au moins 600 poteaux, sont peu compatibles avec l’hypothèse d’une structure à vocation parcellaire ou de drainage. Les fossés parcellaires mis en évidence pour la période laténienne dans le bassin clermontois ne présentent que très rarement un développement aussi important. Ils sont généralement disposés selon une grille orthogonale et ne sont associés à des dispositifs de type palissade que sur les secteurs d’habitat (enclos d’établissement agricole). L’investissement nécessaire au creusement d’un tel ouvrage fossoyé et à l’installation de plusieurs centaines de poteaux, le tout sur probablement plus de 700 m de longueur, oriente préférentiellement vers une entreprise collective réalisée en un temps limité.
- 44 Les fouilles réalisées sur les fortifications d’Alésia ne montrent cette association entre fossé et ligne de trous de poteau qu’à un seul emplacement, sur une petite portion de l’ouvrage servant à délimiter le camp A installé sur la butte de Mincey (REDDÉ et SCHNURBEIN 2001 : 264-269). Les huit trous de poteau ou “ fosses ” dégagés sur ce secteur du camp, sont implantés à environ 5 m en arrière du fossé, chacun étant séparés de l’autre par une distance comprise entre 2,35 à 3,40 m. Ils sont identifiés à des éléments constitutifs du rempart, probablement les éléments situés sur l’arrière de l’*ager*.
- 45 Même si le dispositif de Sarliève ne paraît pas des plus courants, la rangée de poteaux mise en place sur la bordure sud du fossé, et jusqu’à un mètre en arrière de celui-ci, pourrait appartenir au front avant vertical d’un talus en grande partie constitué des déblais issus du creusement

de l'ouvrage fossoyé. L'hypothèse d'un rempart important semble toutefois devoir être exclue au profit de celle d'un dispositif probablement plus modeste de type palissade. De fait, la lecture de la stratigraphie, dans un contexte sédimentaire pourtant plutôt propice à une bonne conservation des vestiges archéologiques, n'a pas permis de mettre en évidence les traces d'un éventuel *ager*.

46 Une autre découverte, assez comparable, a été faite sur le site de Gondole au Cendre, à quelques 330 m de distance de la fortification de l'*oppidum* (Fig. 18, n° 3 et Fig. 20 ; VERMEULEN 2010). L'ensemble associe un fossé au tracé légèrement curviligne, qui a été suivi sur une longueur de 220 m, à plusieurs trous de poteau localisés à l'ouest de celui-ci. Cet aménagement, qui suit une orientation azimutale de 335° nord, est recoupé dans sa partie sud par un fossé plus récent qui reprend toutefois son orientation. Son profil est irrégulier même si la forme qui domine est celle d'un V aux parois relativement pentues et à fond plat. Ses dimensions oscillent entre 0,50 m et 2,80 m pour la largeur et 0,30 à 1,60 m pour la profondeur. Cette grande variabilité de mensurations est liée à une érosion différentielle importante, le substrat n'étant recouvert à cet emplacement que par une faible épaisseur de terre arable. Le profil longitudinal établi pour le fossé montre d'ailleurs que les emplacements où il est le moins profond correspondent à ceux où le fond se trouve altimétriquement le plus haut. Il faut donc en conclure que la topographie actuelle très plane de ce faible versant faisant face à l'*oppidum* de Gondole résulte d'un nivellement des " points hauts " par les travaux aratoires intenses qui ont affecté ce secteur cultivé de longue date. Le perchement du chemin vicinal, qui borde immédiatement l'emprise de fouille à l'ouest, témoigne de cette érosion importante des parties cultivées à date récente. De même les diagnostics archéologiques conduits plus à l'est ont montré un état de préservation très inégale des vestiges laténiens, certains aménagements n'étant recouverts que par une vingtaine de centimètres de terre arable alors que d'autres sont recouverts par près d'un mètre de sédiment.

Fig. 20 : Fossé et palissade ou talus faisant face à l'oppidum de Gondole

(Vermeulen 2010).

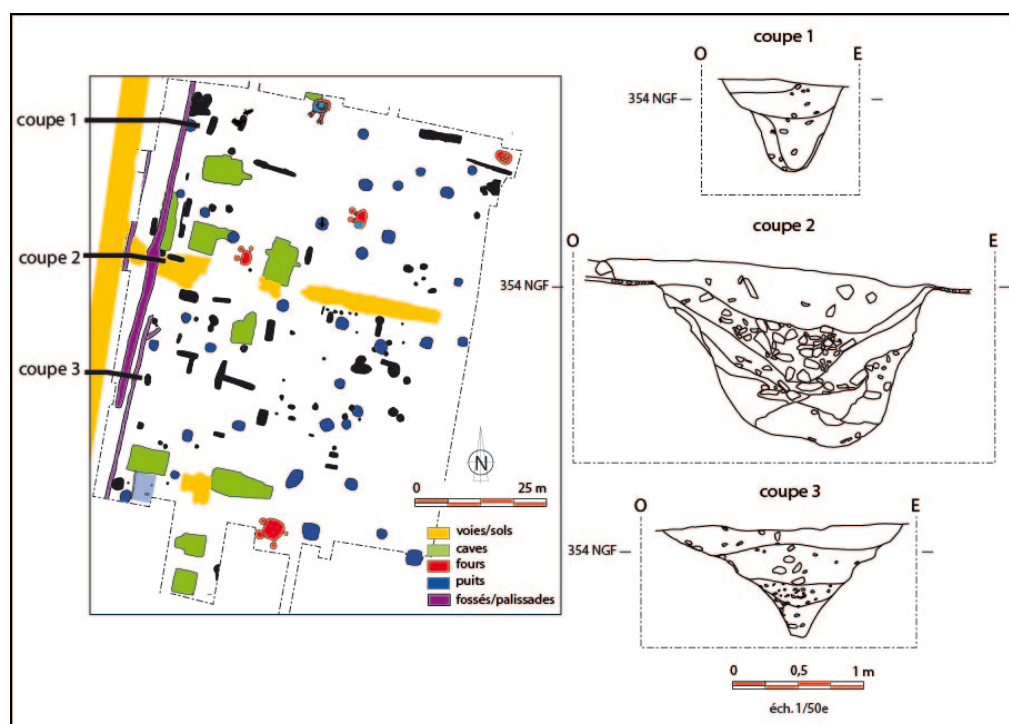
- 47 Comme pour le fossé de Sarliève, une ligne discontinue de trous de poteau borde à l'ouest ce fossé. Leur diamètre est relativement important (de 1 à 1,20 m) alors que leur profondeur est très variable (de 0,10 et 0,50 m). Au nombre de 12, ces aménagements sont situés entre 7,50 m et 4,50 m de l'axe du fossé. Pour l'ensemble nord, qui comprend 4 trous de poteau, les distances d'axe à axe sont comprises entre 4,50 et 6 m. Après une lacune correspondant à un ou deux poteaux disparus, leur espacement décroît régulièrement passant de 10 à 7,50 m. Les deux aménagements méridionaux ne sont quant à eux placés qu'à 3 m les uns des autres.
- 48 Sans être affirmatif sur l'interprétation qui peut être proposée pour l'ensemble dégagé à Gondole, l'hypothèse qu'il s'agisse d'un ouvrage militaire associant un fossé à un rempart partiellement boisé est envisageable tout au moins si l'on se base sur le parallèle d'Alésia évoqué plus haut. Si tel est le cas, ce fossé et ce rempart, qui sont implantés à un peu plus de 2 km à l'est du "Grand Camp" et qui font face à la fortification de l'oppidum, correspondraient à des ouvrages destinés à assurer le siège du site gaulois ou à protéger le flanc oriental du dispositif de siège orienté vers Gergovie. Reste qu'aucun élément mobilier, notamment de l'armement, ne vient étayer cette hypothèse alors que le fossé a été fouillé en presque totalité.

Tout juste comptabilise-t-on une trentaine d'artefacts (céramiques, amphores et clous en fer) qui ne s'opposent pas à une datation de son comblement à La Tène finale.

49 D'autres ouvrages fossoyés d'ampleur importante ont été reconnus dans ce même secteur de Gondole. En premier lieu, sur le front de l'*oppidum*, à une distance de 150 à 200 m du rempart, se développe un long ouvrage fossoyé qui a été suivi, par l'intermédiaire de photographies aériennes, de sondages de diagnostic et des relevés archéomagnétiques, sur plus de 600 m de développement (Fig. 18, n° 4). Cet aménagement, sensiblement parallèle au tracé du fossé de la fortification gauloise, barre l'espace situé en avant de l'*oppidum* selon un axe nord-ouest/sud-est. Recoupé à trois reprises par des sondages de diagnostic (CABEZUELO 2004a, b et c), il montre un profil relativement atypique en V évasé avec, sur sa partie inférieure, un profil en U à fond plat. Ses dimensions sont importantes avec de 2,50 m à 3,20 m pour l'ouverture et de 1,40 m à 2,70 m pour la profondeur avec un fond plat ayant environ 1 m de largeur. Ce profil pourrait indiquer que cet ouvrage fossoyé était destiné à accueillir une forte palissade.

50 Plus à l'est, au sein même de l'habitat laténien, dont une petite surface a été étudiée (DEBERGE *et al.* 2009), a été dégagé un ouvrage fossoyé qui dénote au milieu des autres aménagements domestiques et artisanaux par ses dimensions, son profil et son implantation (Fig. 18, n° 5). Ce fossé ou tranchée de palissade, installé en bordure est de la voie d'accès nord-sud à l'*oppidum*, a été implanté en limite ouest de la zone à occupation domestique et artisanale (Fig. 21). Creusé à une phase avancée de l'histoire du site, il oblitère un vaste bâtiment sur cave occupé à La Tène D2a. Son profil a la forme d'un V à fond plus ou moins aigu (largeur de 1 m à 1,90 m pour une profondeur de 0,80 m) sauf à l'emplacement précis où il recoupe une voie secondaire qui, perpendiculaire à l'axe viaire principal, dessert le cœur de ce quartier du faubourg artisanal (Fig. 22). Le creusement y est alors plus large (2,50 m) et plus profond (1,30 m) et comporte des traces d'un dispositif de franchissement de type passerelle en bois. Cet aménagement associant une palissade à une fosse ouverte localisée précisément à l'emplacement de la voie de circulation peut être interprété comme une tentative, sommes toutes assez sommaire, de mise en défense de ce quartier de l'*oppidum*.

Fig. 21 : Palissade assurant la mise en défense du faubourg artisanal installé devant l'*oppidum* de Gondole

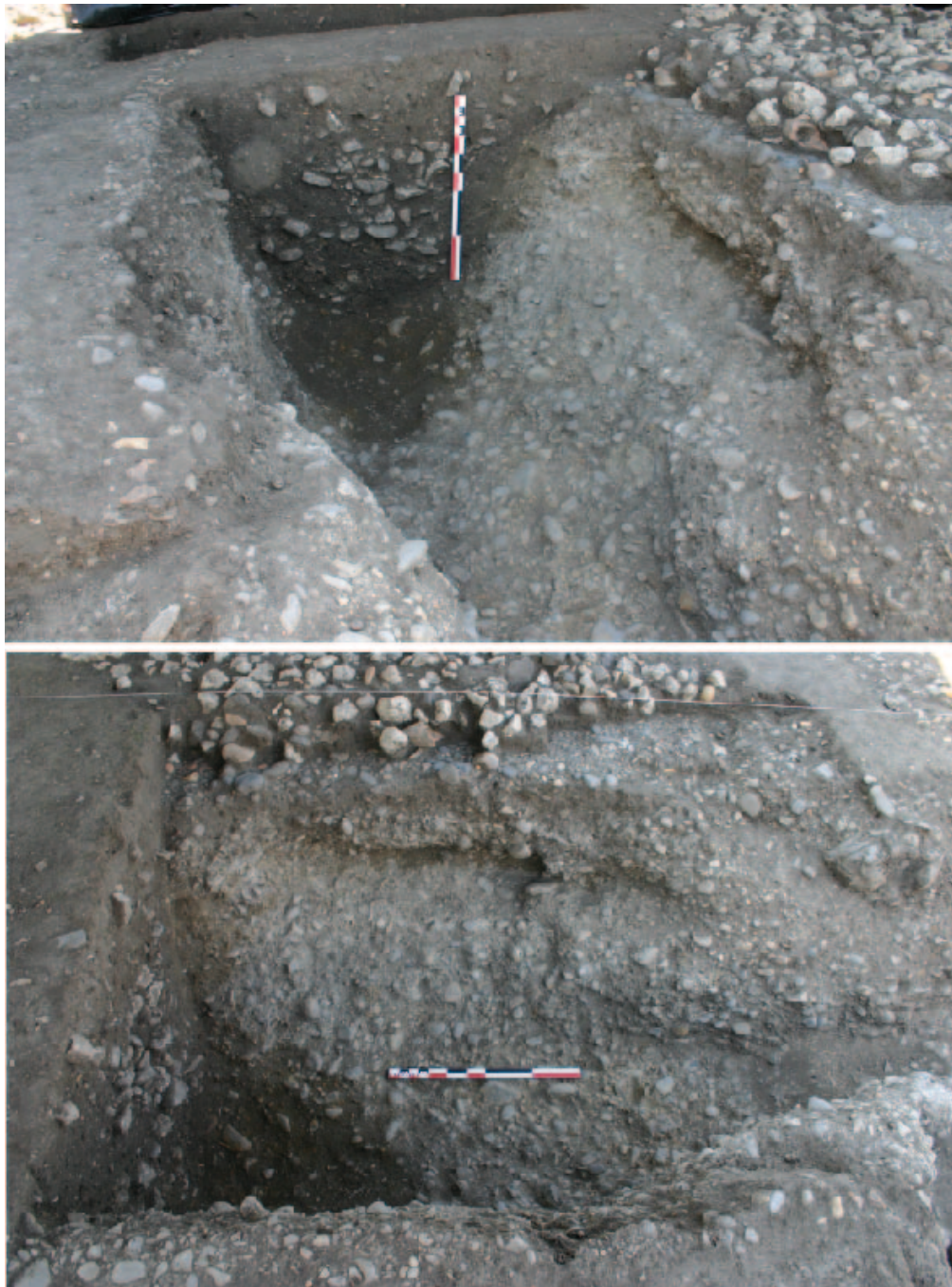


(DEBERGE 2009).

51 L'ensemble des travaux archéologiques conduits ces dernières années dans ce secteur du bassin clermontois montre donc qu'outre les fossés identifiés, à l'issue des travaux commandités par Napoléon III, aux ouvrages que fit installer César au pied de Gergovie,

d'autres vestiges fossoyés, situés dans un périmètre proche, peuvent aussi avoir un lien avec cet épisode particulier de l'année 52 av. J.-C. Les aménagements découverts devant l'*oppidum* de Gondole et dans la plaine de Sarliève associent un fossé profond et une ligne de trous de poteau. Ils peuvent correspondre à des lignes de défense avancée installées par l'armée romaine. Les autres fossés, mis en évidence sur le flanc oriental de Gergovie et en avant de la fortification de Gondole seraient, compte tenu de leur localisation et selon cette hypothèse interprétative, plutôt des ouvrages défensifs érigés par les troupes gauloises.

Fig. 22 : Dispositif de mise en défense de l'accès au faubourg artisanal de Gondole. Le négatif visible dans la paroi correspond à une sablière destinée à supporter un aménagement de type passerelle.



Une découverte funéraire en contexte césarien

52 Le siège de Gergovie a certainement occasionné la perte d'un grand nombre de combattants, romains et gaulois. Sans prendre en compte l'attaque conduite contre le " Grand Camp ", alors que César est occupé à régler la question de la défection éduenne, ou les différentes

escarmouches entre les troupes adverses, le seul assaut mené contre l'*oppidum* entraîna la perte de 700 légionnaires, chiffre probablement minoré compte tenu du grand nombre de centurions (46 selon César) parmi les victimes (*De Bello Gallico*, VII, 51). Pourtant, jusqu'à ce jour, aucun aménagement funéraire en lien direct avec cette bataille n'a été identifié de façon certaine.

53 Le diagnostic archéologique conduit en 2009 à l'angle sud-est du " Grand Camp " a permis, comme cela a déjà été évoqué, la découverte d'un vestige funéraire dans le fossé servant de délimitation au camp sur son côté est (Fig. 23). La fouille fine de l'ensemble a permis le dégagement d'un squelette humain qui reposait sur une très mince couche sédimentaire ayant pris place au fond de la structure avant le dépôt du corps (Fig. 24 et 25). Aucune limite de fosse n'a été perçue à la périphérie du squelette au cours de la fouille et le sédiment observé autour des ossements humains ne diffère pas de celui observé au même niveau, dans le comblement du fossé.

54 Le squelette (analyse anthropologique E. Gatto 2009) présente une bonne cohérence anatomique correspondant à un sujet allongé sur le côté droit, dont le corps est légèrement basculé en avant. Le membre supérieur droit apparaît semi-fléchi, l'humérus parallèle à l'axe sagittal du squelette et formant un angle de 150° avec l'avant-bras en supination. Le membre supérieur gauche adopte, pour sa part, une position hyperfléchie, l'humérus le long du corps, l'avant-bras ramené au contact de l'humérus, de sorte que la main reposait initialement au contact du visage. Le membre inférieur droit apparaît en face postéro médiale, en extension dans le prolongement du corps, tandis que le membre inférieur gauche est semi-fléchi, le fémur parallèle à son homologue droit. L'axe du corps suit l'orientation du fossé, nord-est-sud-ouest, la tête du défunt étant placée au nord-est.

Fig. 23 : Localisation de la découverte funéraire faite sur le " Grand Camp ".

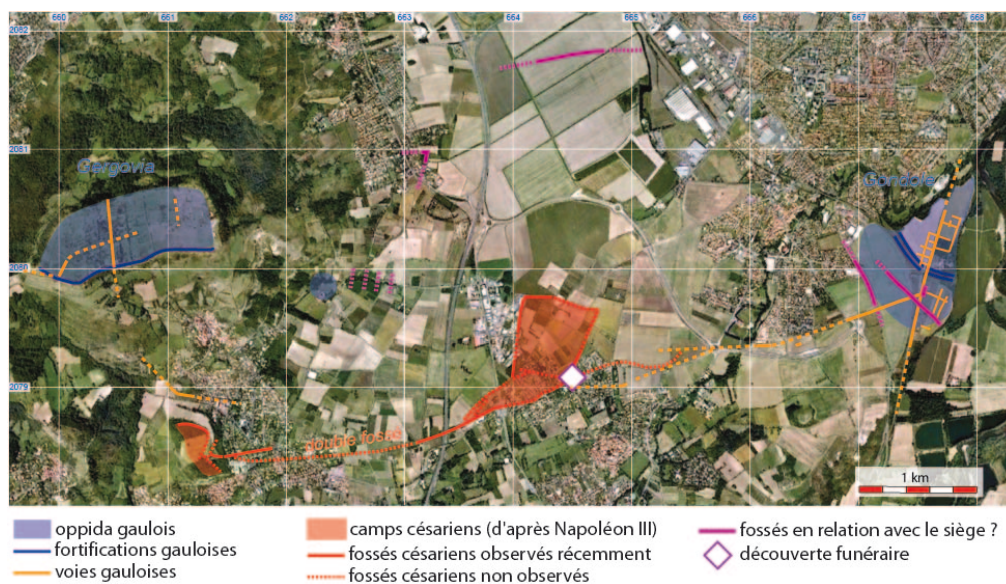


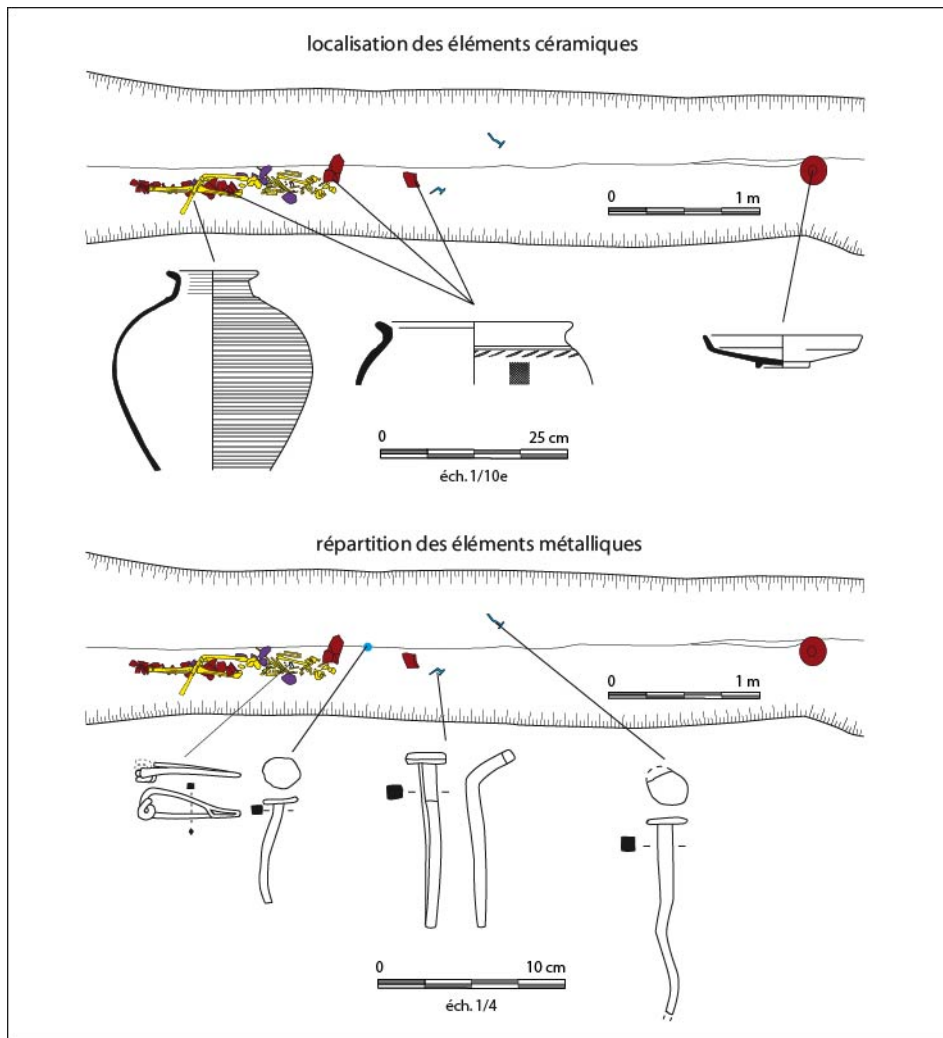
Fig. 24 : Relevé de l'individu et des éléments mobiliers découverts.

Fig. 25 : Position des restes osseux au sein du fossé.

55 Les ossements appartiennent à un sujet immature : les épiphyses des grands os longs ne sont pas soudées, les deuxièmes molaires supérieures présentent des racines incomplètement calcifiées (stade Rc de MOORREES, FANNING et HUNT 1963). Les troisièmes molaires supérieures et inférieures n'apparaissent que sous la forme de germes réduits à une couronne intégralement formée (stade Crc), mais la variabilité individuelle de leur calcification n'en fait pas des indicateurs d'âge fiable. Le sujet se voit ainsi attribuer un âge osseux inférieur à 19 ans (BIRKNER 1980), un âge statural supérieur à 7 ans et 6 mois (estimation à partir de l'humérus droit ; VIRTAMA *et al.* 1962 ; SEMPÉ *et al.* 1979) et un âge dentaire compris entre 8 ans et 9 mois et 15 ans (MOORREES, FANNING, HUNT 1963). Nous n'aborderons pas ici l'identité sexuelle du défunt. Le sujet n'a visiblement pas atteint un stade de maturité suffisant pour se prêter à cette estimation et les os coxaux présentent un état de conservation insuffisant.

56 L'analyse du squelette nous permet de relever plusieurs types d'informations. La bonne cohérence anatomique du squelette, l'absence de déplacement osseux en dehors du volume corporel initial, le maintien de l'extrémité proximale du fémur gauche et de l'os coxal en suspension dans le sédiment (à près de 9 cm au-dessus de la surface de dépôt) et la connexion stricte des grands os longs du membre inférieur gauche amèneraient à envisager une décomposition du cadavre produite en milieu colmaté. On observe parallèlement une mise à plat de la cage thoracique, une connexion lâche des os qui forment l'articulation du coude. Les os de l'avant-bras gauche apparaissent parallèles, alors qu'étant donné la position du membre, l'avant-bras reposant en pronation, on s'attendrait à les voir croisés. Ces données témoigneraient d'un colmatage plus tardif des espaces libérés par les chairs au cours de la décomposition. Il se serait donc écoulé un laps de temps entre le dépôt du défunt dans le fossé et son ensevelissement. On relève que les déplacements osseux observés sont localisés dans la région thoracique, qui présente un important volume corporel, sans toutefois comporter la même densité des tissus mous que ceux renfermés dans l'abdomen. Cela pourrait expliquer le maintien du fémur gauche et de l'os coxal gauche en élévation, à moins que ces os aient été maintenus par les blocs de pierre pour leur partie antérieure et par des os à présent dégradés, le sacrum et l'os coxal droit, pour leur partie postérieure. De la même manière, le maintien

du genou gauche en connexion stricte peut être expliqué par la section en V du fossé : le fémur reste en position latérale, la partie distale reposant contre la paroi de la fosse, et le tibia conserve une position en contre-plongée, la partie proximale (en contrebas) au contact des condyles fémoraux. On observe d'ailleurs, sous le tibia gauche, la rotation du fémur droit sur sa face antérieure, alors que les os de la jambe demeurent en vue médio-postérieure.

57 L'observation du squelette révèle ainsi un maintien de certaines articulations en connexion stricte, qui doivent peut-être moins à un colmatage rapide de l'espace libéré par les chairs, qu'à l'étroitesse du fond du fossé. Elle permet également de relever des lâchages de connexion localisés, témoignant d'un colmatage différé du fossé à l'emplacement du corps. Le faible déplacement des os laisse envisager un comblement qui intervient assez peu de temps après le dépôt du corps, mais vraisemblablement après que le processus de décomposition ait commencé. La fouille et l'analyse n'ont pas permis d'identifier la présence de paroi autre que celles du fossé.

58 Il semblerait donc que nous soyons confrontés ici aux restes d'un adolescent âgé de 8 à 15 ans (Fig. 26). Cette découverte n'a pas d'équivalent connu en archéologie à ce jour dans un contexte militaire césarien. Nous n'avons pas utilisé le terme de sépulture à dessein. Si la position du squelette laisse envisager un corps déposé et non jeté au fond du fossé, nous ne sommes pas en mesure d'attester que le défunt a véritablement fait l'objet d'un traitement funéraire selon les modalités de l'époque. Toutes les hypothèses sont permises, d'autant que le fossé est resté ouvert et que le cadavre a vraisemblablement été recouvert peu de temps après le dépôt, peut-être seulement par une accumulation sédimentaire naturelle et/ou un ruissellement le long du fossé.

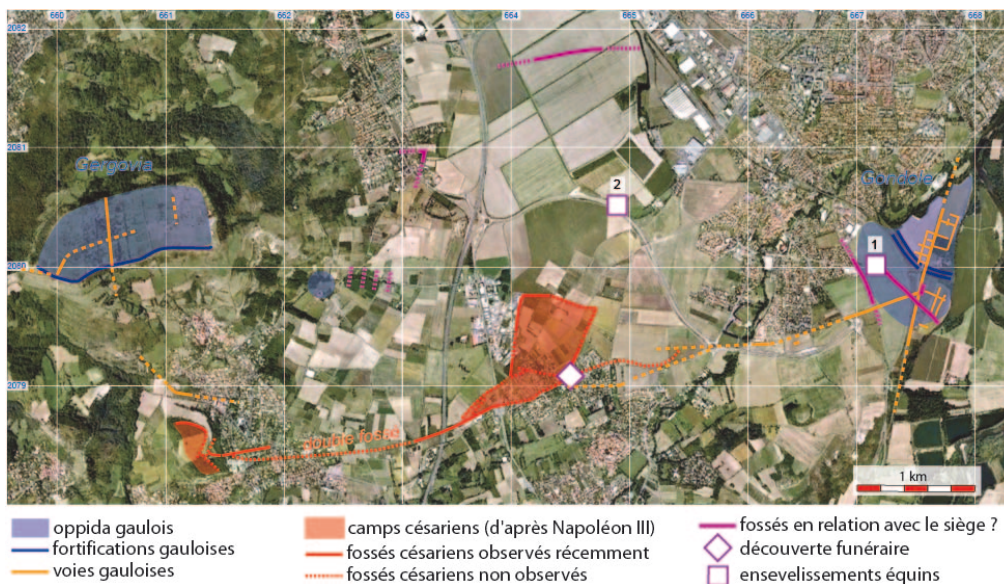
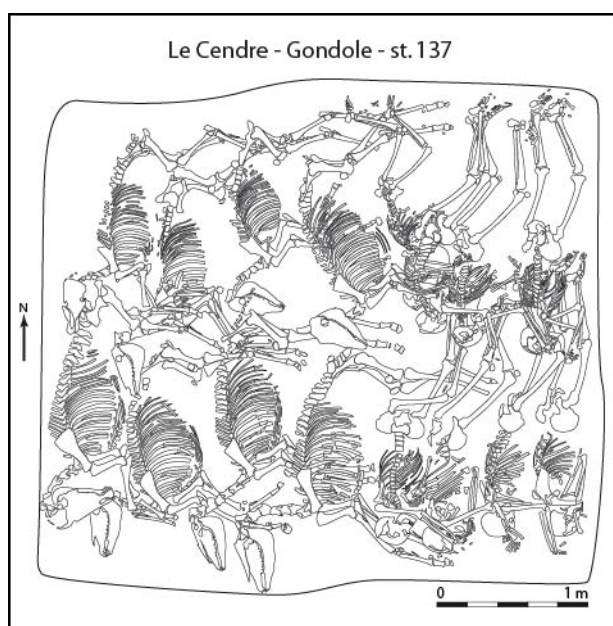
Fig. 26 : Restitution de la position du corps au moment du dépôt (E. Gatto).



- 59 Cette découverte a un caractère inédit et soulève plusieurs interrogations quand aux conditions qui ont abouti au dépôt du défunt. S'agit-il d'une sépulture " opportuniste " installée dans ce fossé resté ouvert après le départ des troupes romaines, d'une inhumation pratiquée dans ce lieu précisément en raison des événements qui s'y sont déroulés ou d'un témoignage plus direct de l'épisode militaire ?
- 60 La présence de céramiques, alors que le fossé en recèle par ailleurs très peu, plaide en faveur d'une sépulture volontaire même si le dépôt n'a pas un caractère clairement organisé à l'inverse de ce qui est observé dans les ensembles funéraires régionaux contemporains. Il est à rappeler que le " Grand Camp " a subi, en l'absence de César, un assaut soutenu des gaulois avec, le texte césarien le suggère plutôt que ne le dit, de probables combats corps à corps jusque sur les retranchements mêmes du camp (*De Bello Gallico*, VII, 41). En l'absence d'indices probants, d'armes ou de traces visibles sur le squelette notamment, il est toutefois difficile de faire le lien entre ce défunt et les événements violents qui se sont déroulés en ce lieu en 52 av. J.-C. L'âge au décès semble en tout cas exclure l'éventualité qu'il puisse s'agir d'un combattant, qu'il soit romain ou gaulois.
- 61 La seule certitude est donc que cet individu a été installé dans ce fossé très peu de temps après son creusement et que son recouvrement a été légèrement différé. La datation ¹⁴C réalisée sur le squelette donne malheureusement un intervalle trop large pour être réellement utilisable avec toutefois une fourchette basse peu avant le milieu du I^{er} s. av. J.-C. qui peut être retenue comme TPQ (datation ETH – 39526 ; date ¹⁴C calibrée : 359 cal BC – 61 cal BC ; courbe de calibration " IntCal04 ").

Les ensevelissements de chevaux

- 62 Renvoie à une thématique proche, la découverte de plusieurs ensevelissements équins, dans un cas en association avec des hommes, réalisée dans ce secteur du sud du bassin clermontois. Ces vestiges au caractère exceptionnel ont été mis en relation par le grand public, mais aussi par certains chercheurs, avec les événements de 52 av. J.-C. Pourtant, compte tenu de la documentation disponible, il paraît très prématuré de proposer une interprétation définitive de ces témoignages atypiques.
- 63 Ces tombes équines ont été mises en évidence en deux points distants de 2 km à l'occasion d'un diagnostic conduit sur le front de l'*oppidum* de Gondole (CABEZUELO et DUNKLEY 2002 ; CABEZUELO, CAILLAT et MÉNIEL 2007 ; Fig. 27, n° 1) et d'une fouille conduite au lieu-dit l'Enfer, 1 km au nord du " Grand Camp " (BAUCHERON, CAILLAT et DEBERGE 2005 ; Fig. 27, n° 2). À Gondole, en plus de la tombe associant huit chevaux et huit hommes (Fig. 28), seul vestige de ce type effectivement fouillé en totalité, les sondages de diagnostic ont révélé la présence d'une grande variété de structures qui renvoient aux domaines funéraires et/ou culturels (DEBERGE *et al.* 2009). Si d'autres fosses du même type ont effectivement été repérées en plusieurs emplacements du site, toutes ne présentent pas cette association particulière entre l'Homme et le Cheval (un seul cas avéré). Certaines contiennent des chevaux seuls (14 cas) ou des bovins (1 cas). S'ajoutent à cette liste des " épandages d'ossements ", où se trouvent mêlés restes de chevaux et de caprinés, ainsi que vestiges funéraires plus classiques (inhumations d'hommes, de femmes ou d'immatures ; enclos fossoyés quadrangulaires). Cette association entre vestiges à caractère funéraire avéré et ensevelissements animaux rappelle la situation documentée, pour une période légèrement postérieure, sur le sanctuaire *extra-muros* installé à proximité de l'*oppidum* et de l'agglomération gallo-romaine de Vertault (Côte d'Or ; JOUIN et MÉNIEL 2001 ; KASPRZYK *et al.* 2010). Ces découvertes, qui sont encore très peu documentées, laissent envisager l'existence d'une vaste zone à destination funéraire et/ou religieuse en relation avec l'occupation domestique et artisanale de Gondole.

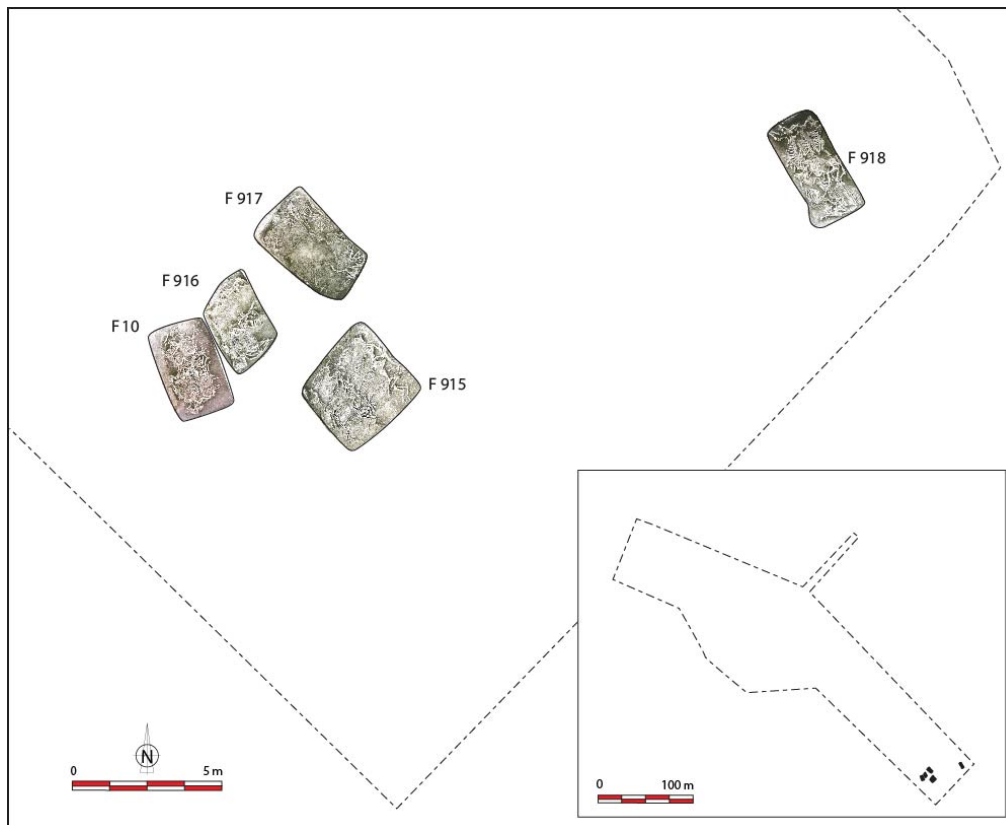
Fig. 27 : Localisation des découvertes d'ensevelissements équins.**Fig. 28 : Tombe aux chevaux et aux cavaliers de Gondole**

(D'après CABEZUELO, CAILLAT et MÉNIEL 2007 : fig. 6).

64 Sur le site de l'Enfer, la fouille a été plus exhaustive et semble indiquer que les ensevelissements équins se limitent aux cinq aménagements dégagés, à moins d'envisager que d'autres fosses du même type se trouvent hors emprise (Fig. 29 et 30). Chacune des fosses, réparties en deux groupes, contenait de 7 à 20 chevaux (53 animaux au total). Dans le premier groupe, tous les animaux étaient placés sur le flanc droit, tête au sud ou au sud-ouest. La fosse située à l'écart des autres contenait six chevaux placés sur le dos, tête-bêche, avec un dernier individu installé, sur le flanc droit et tête au sud-ouest, sur les autres. Le soin apporté à la mise en place des animaux et leur disposition (position et orientation) rappellent la tombe dégagée à Gondole. Tous mâles, ces animaux sont morts en " pleine force de l'âge " sans que la cause de leur décès puisse être expliquée mais en écartant toutefois l'hypothèse d'une cause naturelle ou épidémique (étude P. Caillat). Le dépôt pratiqué dans chacune des fosses a toujours été réalisé en une seule occasion. L'analyse cémento-chronologique réalisée sur quatre individus provenant de structures différentes (fosses 10, 916, 917 et 918) montre que leur mort est intervenue en été. Comme pour la sépulture 137 de Gondole, les datations par analyse radiocarbone sont trop imprécises pour être d'un réel apport (Fig. 31). La stratigraphie indique que ces ensevelissements ont probablement été réalisés sur un laps de temps très court, comme

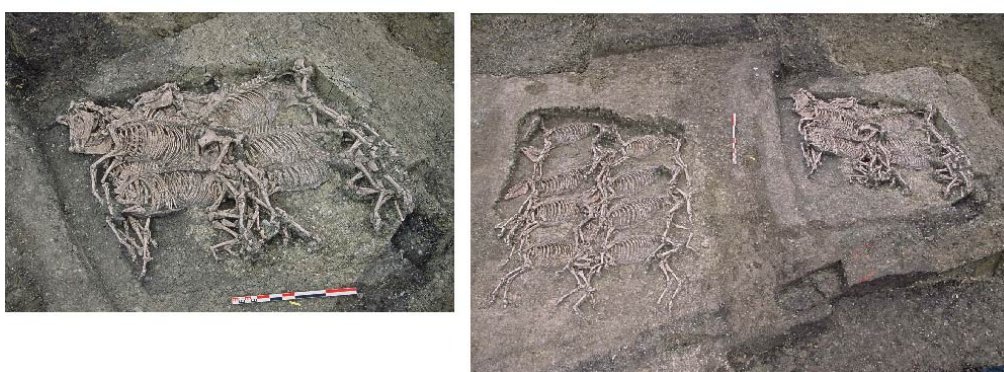
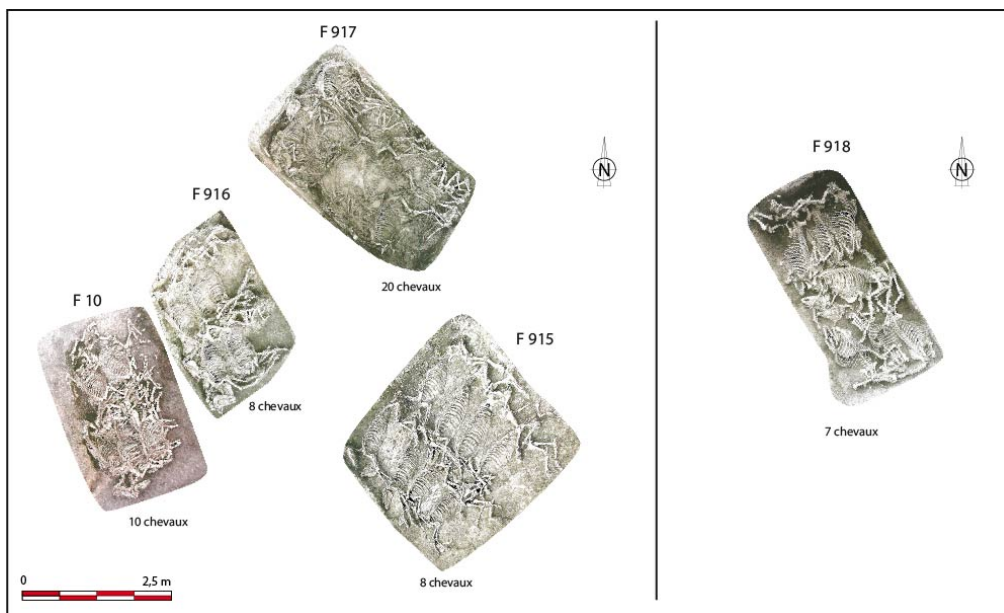
en témoignent la taphonomie et l'homogénéité des règles de dépôt, à situer entre la fin du II^e s. av. J.-C. et le Haut-Empire.

Fig. 29 : Organisation générale des ensevelissements de chevaux de l'Enfer



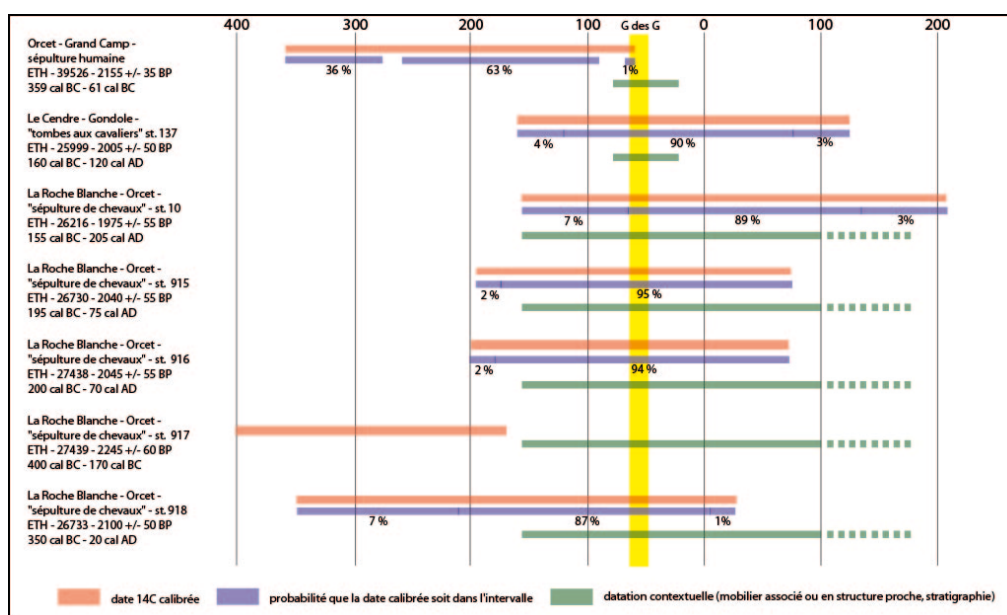
(D'après Baucheron, Caillat et Deberge 2005).

Fig. 30 : Disposition des chevaux au sein de chacune des fosses



(D'après Baucheron, Caillat et Deberge 2005).

Fig. 31 : Eléments de datation concernant les ensevelissements équins de Gondole et de l'Enfer ainsi que de la sépulture découverte dans le fossé est du " Grand Camp ".



65 Comme à Gondole, la mise en relation avec les événements du siège de 52 av. J.-C. est séduisante, d'autant que la proximité avec les fortifications du " Grand Camp " y est encore plus grande, mais reste à démontrer. Tout au moins, sait-on, par le texte césarien, que les combats de cavalerie furent fréquents lors du siège de l'oppidum : " Il ne se passait presque

pas de jour, que pour éprouver le courage et l'ardeur de ses troupes, il n'engageât une action avec sa cavalerie entremêlée d'archers ” (*De Bello Gallico*, VII, 36, 4).

Les *militaria* romains découverts autour de Gergovie

66 Bien que la petite série d'objets en rapport avec l'armée romaine autour de Gergovie ait déjà en partie été publiée (DEBERGE et GUICHARD 2000 ; POUX, FEUGÈRE et DEMIERRE 2008 ; DEBERGE 2008), il nous a paru opportun de compléter ces présentations par quelques découvertes récentes et par une (re)contextualisation de ces différentes pièces d'armement mises au jour plus ou moins anciennement (Fig. 32 et 33). Il est à souligner que plusieurs identifications sont hypothétiques. Les objets, presque tous en fer, sont en effet dans un état de conservation parfois médiocre d'où des difficultés de détermination typologique. De plus, le rattachement culturel de certaines pièces est délicat à réaliser compte tenu des connaissances actuelles sur les mobiliers militaires de la fin de l'âge du Fer. Les travaux conduits récemment sur les panoplies militaires de cette période montrent qu'il est souvent difficile de distinguer l'armement du légionnaire de celui du soldat gaulois surtout lorsque celui-ci a pu être amené à servir comme auxiliaire (PERNET 2010).

Fig. 32 : Localisation des *militaria* tardo-républicains découverts entre Gondole et Gergovie.

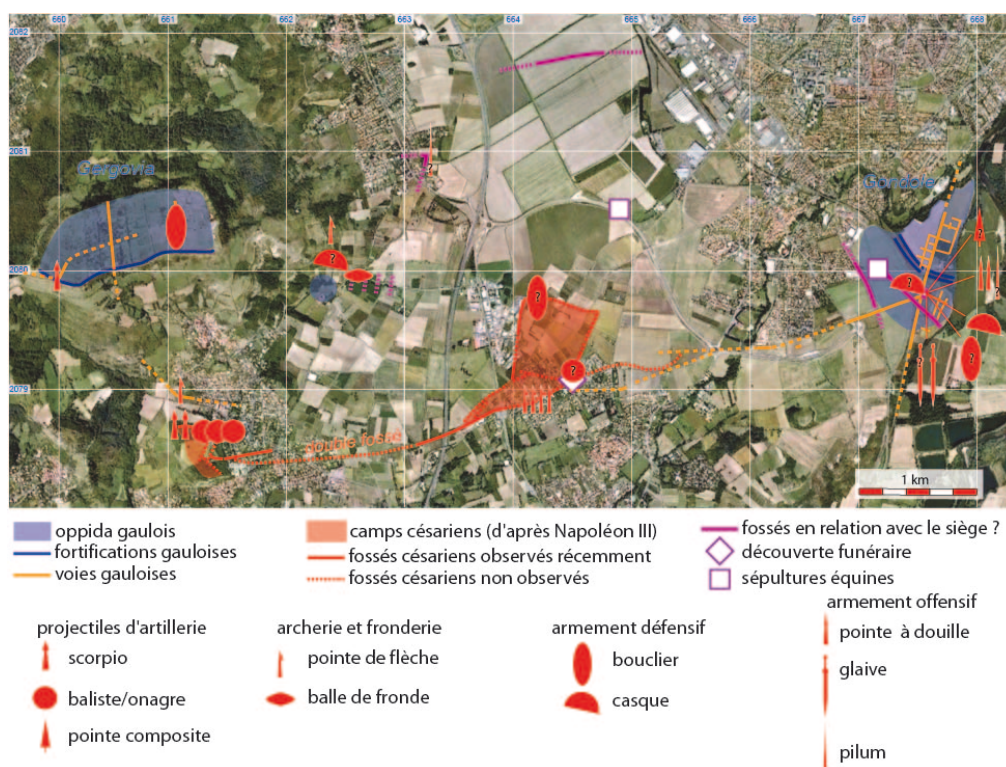
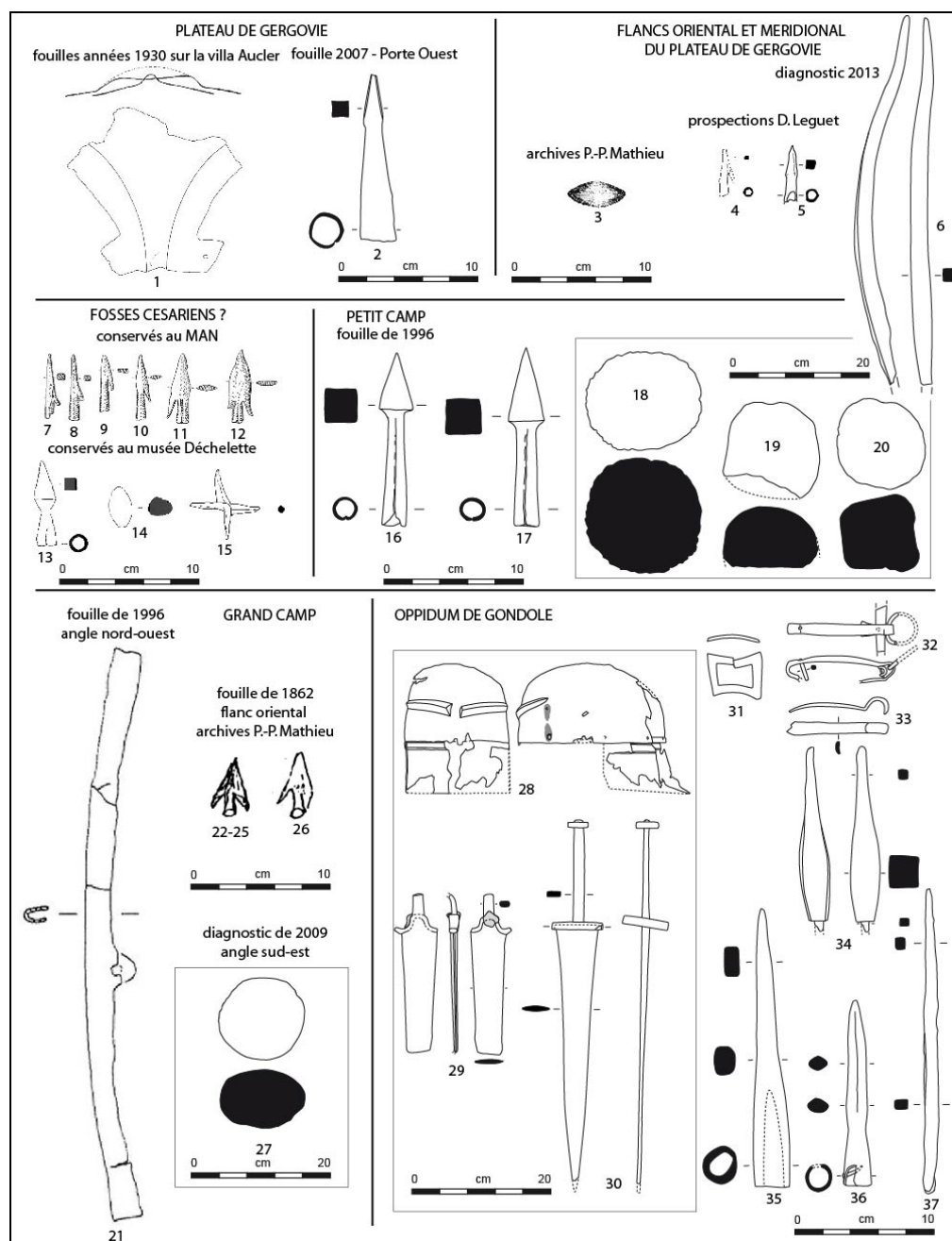


Fig. 33 : *Militaria* romains découverts entre Gondole et Gergovie

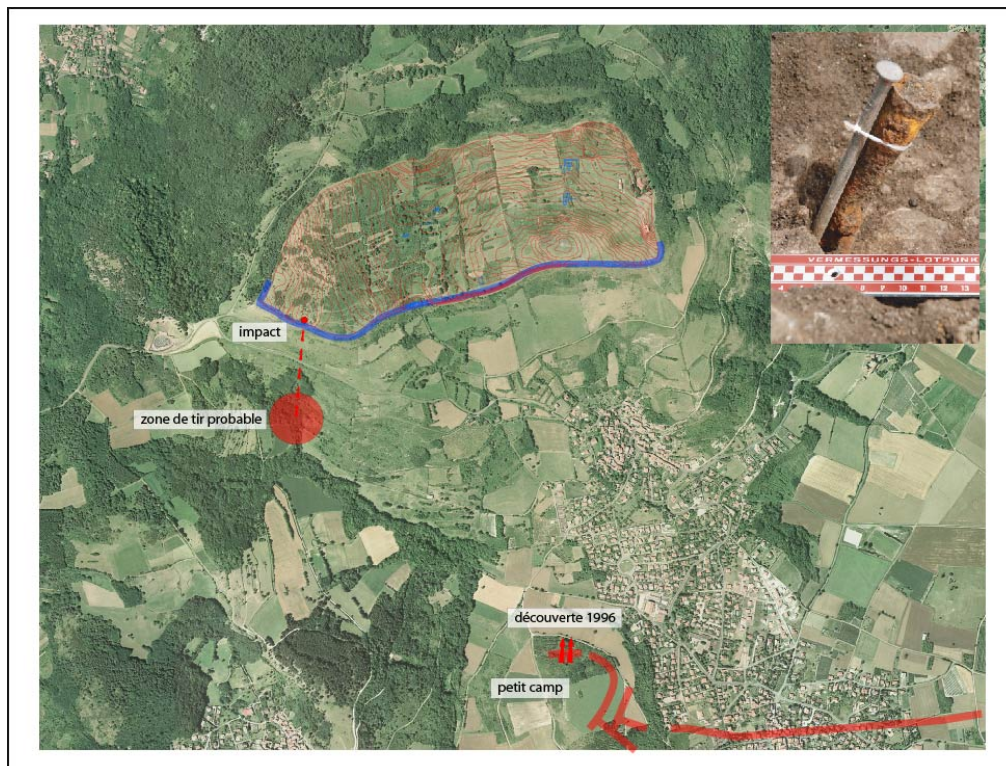
(N° 1, 4, 7-15 : d'après POUX, FEUGÈRE et DEMIÈRRE 2008 ; n° 3, 22-26 : archives départementales du Puy-de-Dôme, fond Mathieu, cote 1J416 ; n° 5 : d'après Leguet 2013 ; n° 16-17 et 21 : d'après DEBERGE et GUICHARD 2000 ; n° 28-33 et 35 : d'après DEBERGE *et al.* 2008 et 2009 ; n° 2, 6, 18-19, 27, 34, 36 et 37 : inédits).

- 67 La découverte de ces éléments mobiliers particuliers tient, même si c'est une lapalissade que de le souligner, en grande partie à l'ampleur des fouilles qui sont réalisées. Ainsi, les ouvrages césariens ont finalement été très peu explorés, avec moins de 5 % des fossés fouillés sur le "Grand Camp" et à peine 10 % sur le "Petit Camp" (total cumulé d'environ 150 m linéaires), ce qui explique certainement la modestie des découvertes réalisées en regard des collections mises au jour sur d'autres sites de la Guerre des Gaules (Alésia, Uxellodunum). Il en va de même de l'*oppidum* de Gergovie sur lequel les recherches récentes se sont limitées à quelques tronçons du rempart, avec la découverte notable d'une pointe de trait de *scorpio*, et à la zone des temples gallo-romains localisée au centre du plateau. À l'inverse, l'habitat de Gondole a été exploré de façon relativement intensive sur approximativement 0,5 ha et livre de ce fait une collection non négligeable d'armes dont certaines sont indubitablement de tradition romaine.
- 68 Du plateau de Gergovie même proviennent un umbo de bouclier (Fig. 33, n° 1), découvert dans un contexte probablement augustéen sur la "Villa Aucler" fouillée dans les années

1860 (fouilles de l'agent voyer Aucler) puis 1930 (fouille de Brogan et de Desforges), et l'armature de trait de catapulte découverte sur le secteur de la " Porte Ouest " à l'occasion des fouilles conduites en 2006-2007 sur la fortification (PERTLWIESER, DEBERGE et OTT 2010 ; Fig. 33, n° 2). Nous ne discuterons pas l'attribution chrono-culturelle de cet umbo de bouclier qui appartient, comme le suggère un ensemble cohérent de découverte, au *scutum* tardo-républicain ou augustéen (POUX, FEUGÈRE et DEMIERRE 2008). Sa localisation, au cœur de l'*oppidum*, en fait soit un reliquat du siège de 52 av. J.-C., soit un indice d'une occupation militaire du plateau postérieure à cet épisode. L'armature de trait de catapulte a été découverte en position primaire, fichée en terre selon un angle d'environ 60 à 70° et orienté pointe au nord (azimut 10-20°). Cet objet s'est enfoncé de tout son long dans le sédiment meuble d'une fosse et s'est arrêté sur un niveau empierré sous-jacent. Sa position, au moment de la découverte, rappelle celles de certaines pointes de traits retrouvées sur le site de la " Fontaine de Loulié ", au Puy d'Issolud, lieu intensément bombardé par l'armée de César en 51 av. J.-C. (GIRAULT 2007 et 2013). Cette pointe massive en fer, longue de 118 mm avec une tête de 35 mm pour une largeur de 15 mm, a reçu une pièce de bois de section circulaire de 20 mm de diamètre. Sa typologie ne correspond pas à la majorité des pointes de traits de *scorpio* retrouvées sur les sites de la Guerre des Gaules qui sont, pour la plupart, pourvues d'une tête pyramidale assez massive. L'analyse typométrique conduite par M. Poux, sur les séries tardo-républicaines et augustéennes, semble indiquer qu'il existe une tendance nette à la diminution de l'épaisseur de la pointe à partir des années 50 av. J.-C. (POUX 2008 : 354-358). Une pointe trouvée sur le site du " Verbe Incarné " à Lyon, datée postérieurement à la Conquête, présente d'ailleurs une forme proche de celle de Gergovie, avec des dimensions encore plus restreintes (30 mm de longueur et 10 mm de largeur ; DESBAT et MAZA 2008 : ill. 1), ce qui étayerait l'hypothèse d'une datation tardive de l'objet de Gergovie. Toutefois, les séries collectées sur les sites d'Alésia et du Puy d'Issolud montrent en réalité une assez grande variabilité dans la morphologie de ces pièces d'artilleries césariennes (GIRAULT 2007 ; GIRAULT 2013 : 68-70 et 142-145 ; REDDÉ et SCHNURBEIN 2001 : pl. 79 ; Poux : ill. 38 et 39). La longueur de ces pointes, très homogène à Uxellodunum (de 79 à 103 mm), l'est beaucoup moins sur le site alésien (de 64 à 110 mm). Mieux, les lots provenant de ces deux sites, avec respectivement 98 et 8 armatures, comprennent à côté des classiques pointes à tête pyramidale large, une variante minoritaire (variante B du Puy d'Issolud), beaucoup plus effilée, qui est très proche morphologiquement du trait de Gergovie (2 exemplaires à Alésia et 5 exemplaires à Uxellodunum). Les dimensions et la morphologie de la pointe de *scorpio* de Gergovie ne constituent donc pas un critère suffisant pour pouvoir exclure une mise en relation avec le siège de 52 av. J.-C.

69 Partant de la position de l'objet au moment de sa découverte, il est possible de retrouver la zone d'où le tir a pu être effectué. En retenant l'hypothèse d'un tir parabolique, méthode qui garantit la portée la plus importante et qui est compatible avec la position dans laquelle la pointe a été découverte, on suppose que le trait est parti depuis une position située en contrebas du " Col des Goules ", passage obligé pour accéder à la " Porte Ouest " de l'*oppidum* (Fig. 34). Les *scorpio* sont souvent considérés comme " les mitrailleuses lourdes " de l'Antiquité. Avec un nombre d'une cinquantaine de pièces par légion, il s'agit d'une arme d'appui destinée à couvrir l'avancée de l'infanterie ou à assurer la défense d'une position. La cadence de tir, d'après plusieurs expérimentations, se situe autour de 4 à 6 traits à la minute alors que la portée de ces pièces d'artillerie légère est estimée à environ 300 à 600 m (BAATZ et FEUGÈRE : 1981).

Fig. 34 : Localisation probable de la zone de tir de la pointe de trait de *scorpio* découvert sur le secteur de la " Porte Ouest " à Gergovie.



- 70 Souvent considérés comme des éléments fixes installés derrière des retranchements, les diverses reconstitutions réalisées montrent au contraire qu'il peut s'agir de pièces mobiles portées à dos d'homme ou d'animal. Bien que postérieure de plus de 150 années, la colonne Trajane témoigne d'ailleurs de l'utilisation conjointe de ces pièces d'artillerie en poste fixe, sur le parapet de remparts ou de fortifications de campagne, et sur des véhicules. La documentation archéologique montre qu'existent, dès le II^e s. av. J.-C., des *scorpio* de petite taille qui, selon les restitutions, sont manipulables par un homme seul (SCHALLES 2010 : 61-66, fig. 100-101 ; ZIMMERMANN 2010). Compte tenu de l'éloignement des retranchements romains du " Petit Camp ", situé 1,5 km au sud du secteur de la Porte Ouest, cette découverte permet d'envisager que lors de l'assaut de l'*oppidum*, la progression des légionnaires a été couverte par des tirs de machines mobiles afin de pallier la position particulièrement défavorable des assaillants.
- 71 Comme évoqué plus haut, des fossés repérés sur le flanc oriental de l'*oppidum*, ont été extraits en 1862 une balle de fronde en plomb (4 cm par 2 cm ; Fig. 33, n° 3) et un " casque d'airain " (archives P.-P. Mathieu : cote 1J416). Du même secteur provient une pointe de flèche à une barbelure collectée au cours d'une prospection conduite récemment (découverte D. Leguet ; Fig. 33, n° 4). Un kilomètre plus au nord, a été découverte une tige en fer longue (26,5 cm), de section carrée (section maximale de 12 mm ; masse 112 g) et épointée à l'une de ses extrémités (l'autre étant cassée), au sommet du comblement de l'un des fossés laténiens dégagés lors d'un diagnostic archéologique (DEBERGE 2013a ; Fig. 33, n° 6). La comparaison avec la série provenant des fossés d'Alésia permet d'envisager, sans être affirmatif, une identification à une pointe de *pilum* (SIEVERS 2001). Ses mensurations en sont proches de même que sa morphologie générale. Le système d'accroche de la hampe n'est toutefois pas conservé ce qui empêche d'être certain.
- 72 Enfin, du piémont sud de l'*oppidum*, au lieu-dit Le Cairoux, sur le versant faisant immédiatement face au " Petit Camp ", une pointe de flèche en fer a également été découverte lors de prospection (LEGUET 2013 ; Fig. 33, n° 5).
- 73 Des fouilles de 1862 conduites sur les ouvrages césariens, nous sont parvenus six objets conservés au Musée d'Archéologie Nationale. Il s'agit de six pointes de flèches à une ou deux barbelures (Fig. 33, n° 7-12) entrées au musée de Saint-Germain-en-Laye au XIX^e s. Du musée Déchelette proviennent également quatre objets appartenant à la collection Cohendy qui ont été

découverts à Gergovie ou à ses abords en 1851 et 1877 : une pointe de trait de *scorpio* (Fig. 33, n° 13) de petite taille (60 mm), deux chausse-trapes en fer pourvues de quatre aiguillons (Fig. 33, n° 15) et une balle de fronde en plomb de petite taille (2,4 cm ; Fig. 33, n° 14). Ces objets trouvent tous des parallèles dans les collections mises au jour à Alésia et Uxellodunum. Si les six premiers peuvent effectivement être issus des ouvrages césariens fouillés en 1862, les autres sont de provenance inconnue.

74 Les pièces d'armement effectivement découvertes dans les fossés césariens sont finalement très peu nombreuses. De la partie occidentale du fossé du "Petit Camp", localisé sur la colline de La Roche Blanche, proviennent deux armatures de trait de *scorpio*, découvertes ensemble contre la paroi du fossé, ainsi que trois boulets de pierres (DEBERGE et GUICHARD 2000). Les pointes en fer (Fig. 33, n° 16-17) ont la forme typique des armatures césariennes avec une tête de forme pyramidale relativement massive (longueur de 124 et 128 mm pour une masse respective de 76 g et 94 g). Leurs caractéristiques typométriques les placent bien au-dessus des séries d'Alésia (de 64 mm à 110 mm ; pas de données sur les masses) et d'Uxellodunum (60 à 105 mm pour 17 à 75 g). Il est possible que ces tailles importantes de projectiles à Gergovie répondent à une volonté d'avoir une portée de tir importante. La portée d'un projectile dépend en effet, outre sa vitesse initiale et son angle de tir, de sa capacité à emmagasiner de l'énergie cinétique afin de contrer les forces de frottement liées à la résistance de l'air. À titre d'exemple, le plus gros trait découvert à Gergovie aurait théoriquement une portée efficace, sans prendre en compte la hampe et l'empennage, et selon la vitesse (60 à 80 m.s-1), l'angle de tir (45 et 60°) et le coefficient de résistance à l'air retenus (0,2 à 0,4), supérieure de 30 à 80 % au plus petit des traits d'Uxellodunum. Il semble donc assez logique d'envisager que les tailles des traits collectés sur ces sites ne traduise pas seulement une évolution typo-chronologique mais réponde également, au sein d'une même série chronologiquement homogène, à des impératifs de balistique. Ainsi, les petites pointes de trait d'Uxellodunum répondent aux caractéristiques d'un siège avec des tirs tendus dont la portée a été expérimentalement établie à environ 100 m (GIRAULT 2013 : 149-151). Pour celles de Gergovie, plus lourdes, il est possible que ce soit la longueur du tir qui ait été recherchée.

75 Deux blocs de granite, dont un complet de forme grossièrement cubique et un autre cassé au quart de forme plus sphérique ainsi qu'une grosse sphère en basalte vacuolaire proviennent du même secteur (Fig. 33, n° 18-20). Ces objets, qui ont tous faits l'objet d'un façonnage par bouchardage, sont identifiables à des boulets de baliste. Typologiquement, ils trouvent des parallèles dans la collection des armes d'Alésia qui compte une dizaine de boulets, tous façonnés à partir d'un matériau local (calcaire principalement), de forme sphérique à cubique (SIEVERS 2001). Ces objets, d'une masse inférieure à 5 kg (2,4 kg ; plus de 2,1 kg ; 4,9 kg), sont de petite taille en regard du corpus alisien (de 3,4 à 19,5 kg ; valeur moyenne à 7 kg).

76 Du "Grand Camp" proviennent un orle de bouclier en forme de gouttière attribuable indifféremment au bouclier gaulois ou romain (angle nord-ouest du camp ; Fig. 33, n° 21) ainsi qu'un boulet incertain en basalte (angle sud-est du camp ; Fig. 33, n° 27). P.-P. Mathieu relate également la découverte de quatre pointes de flèche en fer dont trois à deux barbelures et l'autre unipenne (archives départementales du Puy-de-Dôme, fonds Mathieu, cote 1J416). Il en fournit un croquis sommaire (Fig. 33, n° 22-26) et indique qu'elles ont été découvertes dans le fossé appartenant à la ligne de fortification intermédiaire qui fait face, au sud, à la branche méridionale du "Grand Camp".

77 Le site de Corent livre également un ensemble d'objets appartenant à l'équipement militaire romain (POUX, FEUGÈRE et DEMIERRE 2008). Sans entrer dans le détail et en écartant les éléments dont l'attribution typologique, chronologique ou culturelle est incertaine, ce corpus correspond plutôt au petit fourniment de l'équipement du légionnaire (attaches de baudrier, scalpel bi-métallique, boîte à sceau, clous de *caligae*...). Deux hypothèses, peut-être complémentaires, sont avancées par M. Poux pour expliquer la présence de ces objets sur l'*oppidum* gaulois : celle de trophées d'armes installés au sein du sanctuaire et celle d'une occupation militaire romaine du plateau postérieure à la Conquête (*ibid.* : 216-217).

78 La série découverte lors de la fouille conduite sur le faubourg artisanal situé en avant de l'*oppidum* de Gondole ne reçoit pas non plus une interprétation unique. Le corpus comprend

57 objets qui renvoient de façon plus ou moins assurée à l'armement ou à l'équipement militaire gaulois et/ou romains. La plupart de ces objets ont été découverts à l'état de fragments dans le comblement détritique de structures domestiques, à quelques exceptions notables : un casque quasiment complet, mais portant des traces de coups sur la calotte, retrouvé dans une tranchée de palissade ; un *gladius* découvert, hors de son fourreau, dans une couche liée à la destruction d'un bâtiment sur cave ; un fer de lance, une pointe d'épieu et divers éléments de fourreau et de glaive provenant des couches de destruction d'un autre bâtiment sur cave ; deux fers d'armes de trait et une boucle de *cingulum* retrouvés complets dans le comblement de structures en creux. Dans ce lot, 8 objets sont indubitablement des armes romaines ou de tradition italique.

79 La première correspond à une lame d'épée incomplète comportant une garde rapportée en forme de cloche et une lame de section lenticulaire aux tranchants nettement convergents qui laissent deviner une forme légèrement galbée (Fig. 33, n° 29). Typologiquement, cette arme lacunaire s'apparente au glaive à croisière campaniforme ou glaive du type 1 de Pernet, encore connu sous le nom de glaive de type Giubiasco (2010 : fig. 53 et p. 104). Ces armes, datées de la fin de La Tène D1 à l'époque augustéenne, sont connus en très petit nombre en bordure nord et est de la Cisalpine (Giubiasco, Ornavasso, Reka).

80 La seconde arme (Fig. 33, n° 30) correspond, sans ambiguïté, à une arme de tradition romaine. Cet objet, complet de la pointe au sommet de la soie, est pourvu d'une lame courte et nettement cintrée qui présente une section lenticulaire sans nervure centrale. La soie se termine par un bouton sommital plat circulaire rapporté et comporte une garde en fer rectangulaire aux angles arrondis et au bord inférieur replié vers le bas. La typométrie de l'arme, et surtout sa longueur, la rapproche des glaives de type 3 de Pernet, ou glaive à garde droite et lame courte, plus généralement connus sous le nom de *gladius* de type Mayence (PERNET 2010 : 105-106). Sa lame est toutefois nettement moins longue et moins large que celle des *gladii* les plus courts recensés pour ce type et présente une silhouette beaucoup plus effilée qui n'est pas sans rappeler les exemplaires datés de la période républicaine, cependant beaucoup plus longs (Giubiasco, Šmihel ou encore Alésia). La collection provenant du site de Ribemont-sur-Ancre offre un parallèle assez proche avec une arme trapue dont la lame est un peu plus massive que celle du glaive de Gondole. Les auteurs de l'étude datent cet objet de la " période césarienne " (VIAND, PERNET et DELESTRÉE 2008) ou des années 50 et 20 av. J.-C. (PERNET 2010 : fig. 68). Une arme courte (lame de 33 cm), très effilée avec une garde droite, est aussi connue dans la collection d'Alésia (REDDÉ et SCHNURBEIN 2001 : pl. 87, n° 188bis). Appelée " poignard " par les auteurs de l'étude, cet objet, qui correspond plus probablement à un glaive court comparable à celui de Gondole, montre qu'à côté du classique *gladius* républicain à lame longue, peuvent exister dans les collections tardo-républicaines des éléments plus atypiques, peut-être fabriqués par des artisans gaulois.

81 Renvoient de façon certaine au fourreau du glaive, deux barrettes de suspension en fer (Fig. 33, n° 32 et 33). Une boucle de forme trapézoïdale en alliage cuivreux, qui n'a pas conservé son ardillon, appartient soit au *cingulum*, soit au harnachement (VIAND, PERNET et DELESTRÉE 2008). Ce type de boucle est attesté dans les contextes tardo-républicains avec un exemple plus précoce, mais très proche morphologiquement, qui a été découvert sur le camp de Cáceres-el-Viejo, daté des années 80 av. J.-C. (ULBERT 1984 : pl. 10). Des parallèles plus ou moins proches existent également sur quelques sites de Gaule interne tels que Ribemont-sur-Ancre (VIAND, PERNET et DELESTRÉE 2008) et Bibracte (PERNET, POUX et TEEGEN 2008).

82 Concernant les armes de jet, est présente, en premier lieu, une pointe massive (157 g), assez longue (125 mm) et de section quadrangulaire (21 par 22 mm au plus large ; Fig. 33, n° 34). Elle comporte à sa base, après un épaulement marqué, une soie de plus petite section (5 par 7 mm). Cet objet trouve des parallèles dans la collection d'Alésia où ils reçoivent la dénomination de " pointes de flèche composites " et sont présentés à la suite des classiques pointes de traits de *scorpio* à tête pyramidale (SIEVERS 2001 : p. 169-170, pl. 79, n° 575-577). L'un d'eux (n° 575), découvert à la porte nord du Camp A, présente des mensurations très voisines de celle de l'objet de Gondole (134 mm de longueur pour 20 mm de section). Les séries d'Augsburg et du Magdalensberg, plus tardives, comptent plusieurs objets de morphologie proche qui sont

toutefois caractérisés par des dimensions nettement moindres qu'à Gondole (HÜBENER 1973 : taf. 7 ; DOLENZ 1998 : taf. 11). Les sites de Reika (35 av. J.-C. ?) et d'Andagoste (36-33 av. J.-C. ?) fournissent eux aussi des pointes de ce type qui ont des dimensions comparables (MARTIN-KILCHER 2011). S. Sievers signale que la longueur de ces fers, par ailleurs assez rares dans les contextes tardo-républicains, diminue de façon très nette dans les contextes augustéens.

83 Une pointe d'arme (Fig. 33, n° 36), d'une longueur totale de 132 mm, présente un fer plein de section losangique (long. : 88 mm ; section : 1 par 1,4 mm). Les objets de ce type sont diversement interprétés selon les auteurs : pointes de *pilum* de petite dimension, fers d'épieux ou de lances voire pointes de traits destinés à être tirés à l'aide d'arbalètes portatives ou d'arcs lourds (POUX 2008 : 358-359). Dans tous les cas, ce type d'objet semble appartenir à l'équipement militaire romain. Les dimensions de l'exemplaire de Gondole le placent entre les plus petits *pila* à douille (170 mm) et les plus grandes pointes de flèches de section quadrangulaire (80 mm) de la série d'Alésia.

84 Concernant les armes d'hast, un premier élément (Fig. 33, n° 35) est identifiable à une pointe d'épieu, type d'objet présent, en petit nombre, à Alésia et plus généralement sur les sites de la Guerre des Gaules et camps militaires postérieurs (POUX 2008 : 358-359). Deux longues tiges de fer (de 157 et 221 mm), de section quadrangulaire (environ 10 mm) et à pointe effilée, peuvent être identifiées, avec réserves, aux fers incomplets de *pilum* (Fig. 33, n° 37).

85 Enfin, un casque complet, appartenant au type dit " de Port ", constitue la pièce d'armement défensif la mieux préservée du site (Fig. 33, n° 28). L'objet a été retrouvé, posé sur le flanc gauche, sans ses paragnathides, celles-ci ainsi que leur dispositif de fixation ayant disparu avant le dépôt. Les éléments conservés correspondent au timbre du casque, de forme grossièrement hémisphérique avec deux gros renfort en forme de sourcil, et au couvre nuque assez haut et débordant. Une dizaine de casques appartenant au type Port sont recensés à ce jour en Europe (PERNET 2010 : 112-113). Ce type de casque est destiné, selon M. Feugère, à équiper l'armée romaine ou la cavalerie auxiliaire de la Guerre des Gaules jusqu'au début du principat d'Auguste. Il est, selon lui, difficile d'envisager une nouvelle phase d'innovation gauloise en matière d'armement après la Conquête, celle-ci ayant plus logiquement sa place au sein de l'armée romaine. À l'inverse, L. Pernet rapproche les casques de type Port des exemplaires de type Alésia ou de type celtique-oriental et considère qu'il s'agit d'objets gaulois et non romains. La carte de répartition de ces objets à travers l'Europe n'apporte pas de données supplémentaires quant à leur attribution " ethnique ".

86 La série découverte sur ce quartier d'habitat de l'*oppidum* de Gondole interroge dans la mesure où, comme à Corent ou sur le plateau de Gergovie, elle n'est pas directement associée aux ouvrages du siège césarien. Le lien avec l'épisode de 52 av. J.-C. est toutefois la première hypothèse qui vient à l'esprit pour expliquer la présence de ces objets sur ce site d'habitat. Ils permettent d'envisager une présence militaire romaine, au milieu du I^{er} s. av. J.-C., dont il est toutefois, pour l'heure, difficile de définir le statut. S'agit-il d'objets perdus au cours d'une opération militaire ponctuelle, d'éléments liés à une présence plus " permanente " au moment du siège ce qu'expliquerait la proximité du " Grand Camp " de César installé à moins de 3 km ou encore d'éléments rapportés après cet épisode par les occupants des lieux (butin, panoplie d'auxiliaire, objets destinés au recyclage...) ? Il est à noter que certains marqueurs caractéristiques d'une installation militaire inscrite dans la durée sont totalement absents du corpus de Gondole. C'est notamment le cas des emblématiques clous de *caligae* qui à ce jour ne sont représentés que par un seul individu, découvert dans un contexte tardif, sur un corpus de plus de 4 250 clous en fer. L'absence d'autres éléments typiques d'une occupation militaire romaine, tels que les piquets de tente par exemple, présents à Arras-Actiparc, à Bibracte, à Lyon, à Cacères-el-Viejo, au Titelberg... va dans le même sens.

87 Finalement, les *militaria* romains découverts aux abords de l'*oppidum* de Gergovie et des camps césariens constituent une série cohérente qui ne trouve pas de parallèles dans les contextes régionaux de la fin de l'âge du Fer et contribuent à étayer l'hypothèse d'une localisation du siège de 52 av. J.-C. dans le sud du bassin clermontois. Cette série associe des armes d'archerie, de fronderie, d'artillerie, d'hast ou de jet et des glaives (Fig. 35) qui trouvent

des parallèles sur les autres sites de la Guerre des Gaules en premier lieu desquels figurent ceux d'Alésia et d'Uxellodunum (REDDÉ et VON SCHURNBEIN 2001 ; GIRAULT 2007 et 2013).

Fig. 35 : Récapitulatif des *militaria* en rapport avec l'épisode du siège découverts entre Gondole et Gergovie.

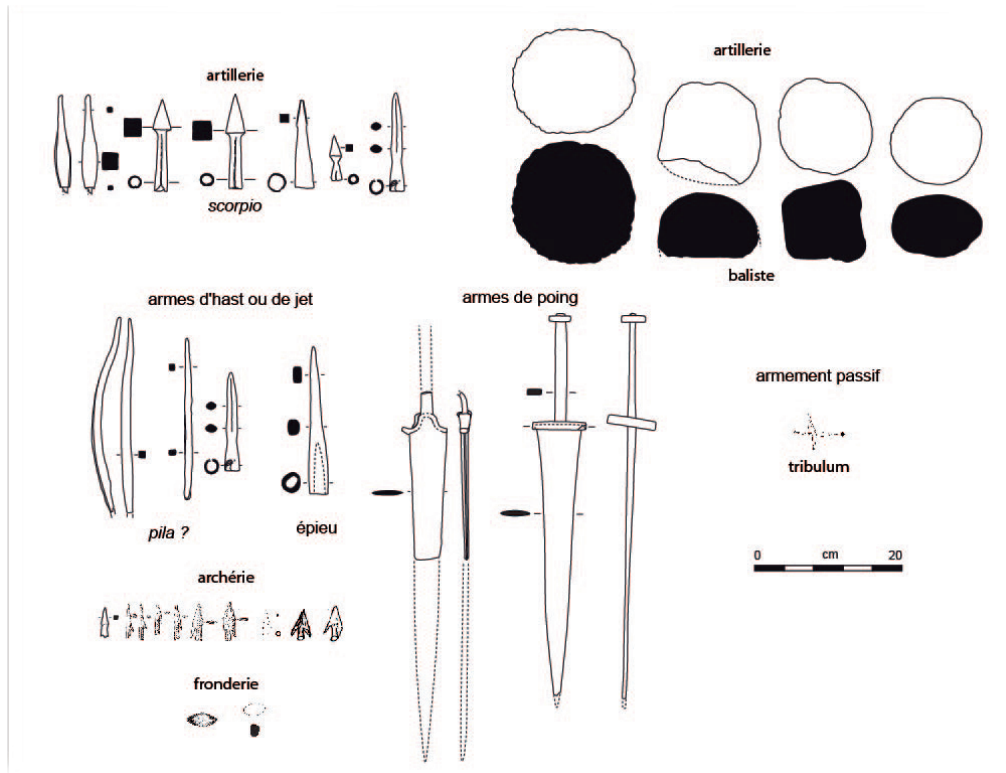
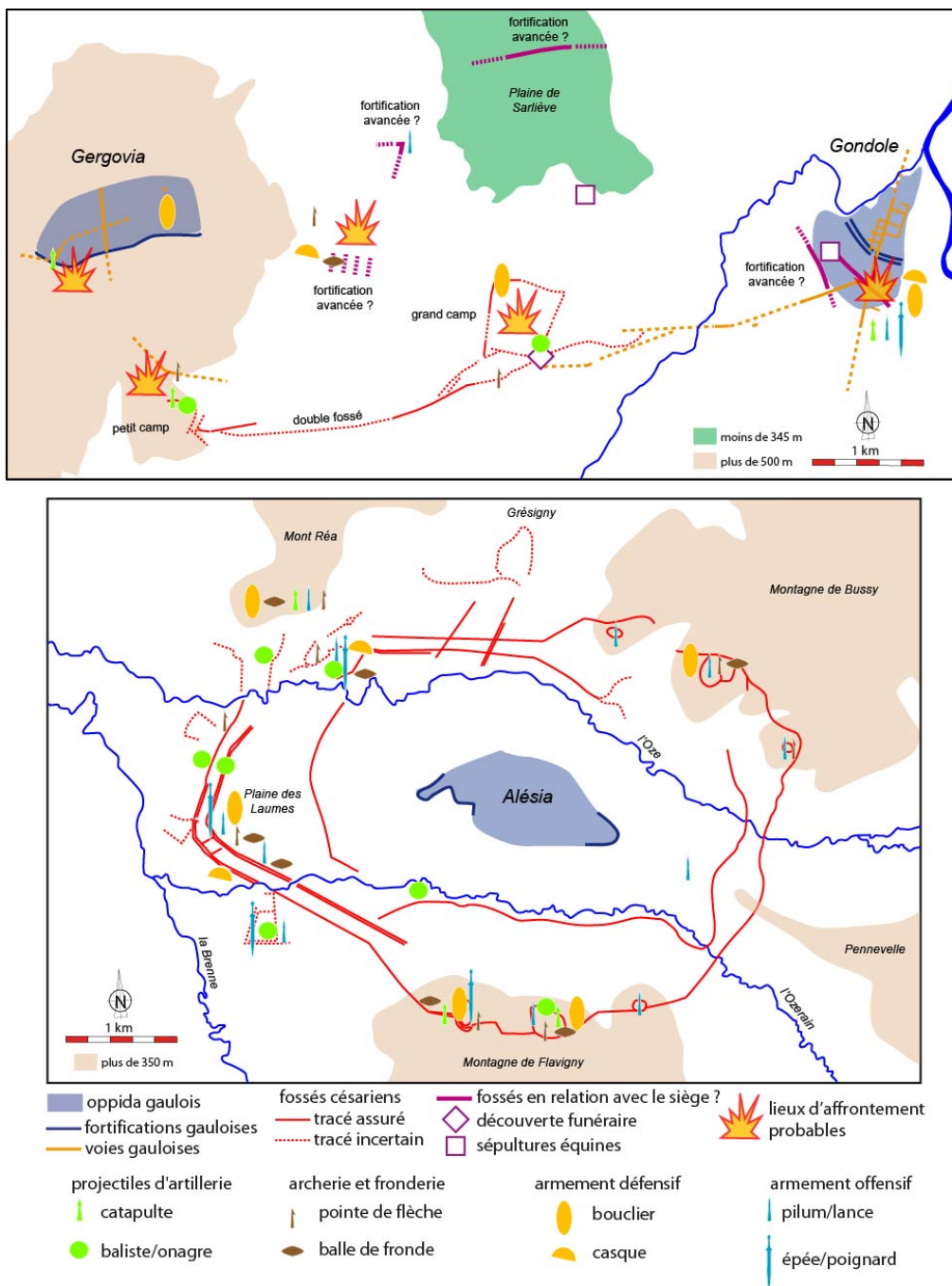


Fig. 36 : Comparaison entre les champs de bataille de Gergovie et d'Alésia



(Figure du bas d'après SIEVERS 2001 : fig. 3).

Conclusion

88 Depuis la parution de l'article de 2000, qui apportait validation de la localisation des ouvrages césariens proposée par les fouilleurs de Napoléon III, l'étude des fortifications romaines identifiées au XIX^e s. a finalement peu progressé faute de nouvelles recherches programmées et d'un suivi préventif attentif. L'intervention réalisée sur le "Grand Camp" en 2009 montre pourtant le potentiel de ces vestiges aussi bien pour la connaissance de l'épisode du siège de 52 av. J.-C. lui-même que pour répondre aux problématiques liées à l'architecture militaire, à la reconnaissance des *militaria* tardo-républicains et à la caractérisation typo-chronologique des mobiliers de la fin de l'âge du Fer. Le développement de l'activité archéologique, dans le cadre préventif ou programmée, dans cette partie du sud du bassin clermontois, a toutefois permis de contextualiser cet ensemble cohérent d'aménagements dont l'identification aux ouvrages césariens ne pose aujourd'hui plus question.

- 89 Ainsi, l'étendue du champ de bataille paraît bien plus vaste que ce qui était envisagé à l'issue des travaux du Second Empire et comparable, en terme de superficie, avec celle d'Alésia (Fig. 36). Le "théâtre des opérations" englobe de façon plus que probable le bassin de Sarliève, les flancs méridionaux et orientaux du Gergovie, l'*oppidum* de Gondole et peut-être même celui de Corent. C'est d'ailleurs le long d'une voie reliant les deux premiers *oppida* qu'a été installé le camp principal de l'armée romaine. La découverte de fossés sur le flanc oriental de l'*oppidum* de Gergovie, dans la plaine de Sarliève ou encore en avant de l'*oppidum* de Gondole, semble indiquer que les ouvrages de fortification, qu'ils soient gaulois ou romains, ne se sont pas limités aux seuls "Grand" et "Petit" camps décrits par César ou au rempart de Gergovie. Comme à Alésia, il existe très probablement plusieurs lignes de défense avancées, créées au gré du déroulement du siège, dont l'identification complète reste à effectuer.
- 90 Certains vestiges posent plus de question qu'ils n'en apportent. C'est en premier lieu le cas des ensevelissements de chevaux découverts à peu de distance du "Grand camp" qu'il est tentant d'associer à cet épisode particulier de 52 av. J.-C. Toutefois, en l'absence de datation précise et d'indice mobilier permettant d'établir le lien avec les vestiges du camp romain situé à proximité, la démonstration est impossible à réaliser. Seule la saison de décès des animaux, au cours de l'été, est compatible avec cette hypothèse. La "sépulture aux cavaliers" semble, quant à elle, appartenir à un complexe funéraire et religieux plus vaste localisé en avant de Gondole qui mériterait de plus amples investigations.
- 91 Concernant cet *oppidum*, ou tout au moins l'habitat dense qui existait à cet emplacement au milieu du I^{er} s. av. J.-C. puisque le doute subsiste quant à la datation de la construction du rempart à talus massif gaulois qui a pu être édifié au lendemain de la Conquête, la découverte de plusieurs pièces d'armement romain interroge sur sa fonction au moment de l'épisode du siège. L'érudit florentin G. Siméoni l'identifiait au point de passage de l'Allier par l'armée de César et en faisait son camp principal (CHAPPUYS DU DAUPHINÉ 1561). La première hypothèse n'est pas vérifiable même si cette occupation de bord de fleuve a très probablement été pourvue d'un dispositif de franchissement qui reste toutefois à découvrir. L'éventualité d'une installation romaine inscrite dans la durée semble à exclure compte tenu du faciès des objets découverts sur le site qui est massivement dominé par les éléments de facture et de typologie gauloise et d'où sont absentes certaines pièces typiques des cantonnements romains. La présence de ces *militaria* tardo-républicains à Gondole trouve finalement plusieurs explications, alternatives ou complémentaires (attaque du site, récupération de matériel sur le champ de bataille, panoplie d'auxiliaire contemporaine ou postérieure de quelques années...), sans qu'aucune ne s'impose de façon définitive.
- 92 Enfin, l'absence de toute mention dans le récit césarien concernant les occupations de Gondole et de Corent, sites que l'on sait être occupés densément à cette même période et localisés chacun à moins de 10 km du lieu d'affrontement, le premier ne se situant même qu'à 3 km des retranchements romains, ne laisse pas de surprendre. Comme sur les autres sites de la guerre des Gaules, *De Bello Gallico* ne retranscrit pas toute la réalité et la complexité du champ de bataille. Le récit de César, malgré le caractère factuel et la concision qui l'habillent, n'offre qu'une vision subjective et incomplète des événements qui se sont effectivement déroulés lors du siège de Gergovie. Cette courte présentation montre que l'archéologie, ici comme sur les sites d'Alésia ou d'Uxellodunum, peut venir compléter ce témoignage partiel et partiel en permettant, *a minima*, de préciser le cadre dans lequel se sont déroulés les événements qu'il relate et en révélant, dans certains cas, des traces matérielles qui peuvent directement lui être associées.

Bibliographie

BAATZ et FEUGÈRE 1981

BAATZ D. et FEUGÈRE M. - Éléments d'une catapulte romaine trouvée à Lyon, *Gallia*, 39 : 201-210.

BAUCHERON, CAILLAT et DEBERGE 2005

- BAUCHERON F., CAILLAT P. et DEBERGE Y. - *La Roche Blanche – Orcet : “ L’Enfer ”*, Rapport final de fouille, Clermont-Ferrand.
- BIRKNER 1980
- BIRKNER R. - *L’image radiologique typique du squelette : aspect normal et variantes chez l’adulte et l’enfant*, Maloine, Paris, 564 p.
- BROUQUIER-REDDÉ et DEYBER 2001
- BROUQUIER-REDDÉ V. et DEYBER A. - Fourniment, harnachement, quincaillerie, objets divers, *in* : REDDÉ et VON SCHNURBEIN 2001 : 293-362.
- CABEZUELO et DUNKLEY 2002
- CABEZUELO U. et DUNKLEY J. - *Contournement sud-est de l’agglomération clermontoise, communes de la Roche Blanche, Orcet et le Cendre*, Rapport de l’opération préventive de fouille d’évaluation archéologique, Clermont-Ferrand.
- CABEZUELO, BRIZARD et CAILLAT 2004
- CABEZUELO U., BRIZARD M. et CAILLAT P. - *Le Cendre (63), ZAC Des Grandes, phase 1, Les Piots*, Rapport de diagnostic, Clermont-Ferrand.
- CABEZUELO et DUNKLEY 2004
- CABEZUELO U. et DUNKLEY J. - *Le Cendre (63), ZAC Des Grandes, phase 2*, Rapport de diagnostic, Clermont-Ferrand.
- CABEZUELO et BRIZARD 2004
- CABEZUELO U. et BRIZARD M. - *Le Cendre (63), ZAC Des Grandes, phase 3*, Rapport de diagnostic, Clermont-Ferrand.
- CABEZUELO *et al.* 2005
- CABEZUELO U., CAILLAT P., COMBES P., GATTO E. et WITTMANN A. - *Le Cendre (63), Laubanne*, Rapport de diagnostic, Clermont-Ferrand.
- CABEZUELO, CAILLAT, MÉNIEL 2007
- CABEZUELO U., CAILLAT P., MÉNIEL P. - La sépulture multiple de Gondole, *in* : MENESSIER-JOUANNET et DEBERGE 2007 : 365-384.
- CÉSAR
- CÉSAR C.-J. - *La Guerre des Gaules*, trad. Constans (1989 : 13^e édition), Paris.
- CHAPPUYS DU DAUPHINÉ 1561
- CHAPPUYS du Dauphiné A. - *Description de la Limagne d’Auvergne en forme de dialogue, avec plusieurs médailles, statues, oracles, épitaphes, sentences et autres choses mémorables et non moins plaisantes que prouffitables aux amateurs de l’Antiquité*, Traduit du livre italien de Gabriel Symeon en langue françoise, Lyon, Guillaume Roville, 1561, 156 p.
- DEBERGE 2008
- DEBERGE Y. - Armement et romanisation sur le site de Gondole (Puy-de-Dôme), *in* : POUX 2008b : 225-236.
- DEBERGE 2009
- DEBERGE Y. - *Découverte d’une sépulture dans les ouvrages du siège césarien devant Gergovie*, Rapport de diagnostic, Clermont-Ferrand.
- DEBERGE 2010
- DEBERGE Y. - *La Roche Blanche, Puy-de-Dôme, Le Cairoux, Vestiges du Néolithique moyen I (Chasséen ancien) et de l’Antiquité (I^{er}-IV^e s. ap. J.-C.)*, Rapport de diagnostic, Clermont-Ferrand.
- DEBERGE 2013a
- DEBERGE Y. - *Pérignat-lès-Sarliève, Chemin des Horts, Noalhat*, Rapport de diagnostic, Clermont-Ferrand.
- DEBERGE 2013b
- DEBERGE Y. - *Orcet, Chemin des Chanvriers*, Rapport de diagnostic, Clermont-Ferrand.
- DEBERGE et GUICHARD 2000

- DEBERGE Y., Guichard V. - Nouvelles recherches sur les travaux césariens devant Gergovie (1995-1999), *RACF*, 39 : 83-111.
- DEBERGE *et al.* 2009
- DEBERGE Y., Cabezuelo U., Cabains M., Foucras S., Garcia M., Gruel K., Loughton M., Blondel F., Caillat P. - L'oppidum arverne de Gondole (Le Cendre, Puy-de-Dôme). Topographie de l'occupation protohistorique (La Tène D2) et fouille du quartier artisanal : un premier bilan, *Revue archéologique du centre de la France*, 48 : 33-130
- DEBERGE *et al.* 2013
- DEBERGE Y., BLONDEL F., FOUCRAS S., GARCIA M., GRUEL K. et LOUGHTON M. - *Le Cendre, Gondole, Recherche aux abords de l'oppidum (5), Le faugourg artisanal gaulois*, Rapport de synthèse de fouille pluriannuelle, Clermont-Ferrand.
- DOLENZ 1998
- DOLENZ H. - *Eisenfunde aus Der Stadt auf Dem Magdalensberg*, Archäologische Forschungen zu den Grabungen auf Dem Magdalensberg, 13, Klagenfurt.
- GIRAULT 2007
- GIRAULT J.-P. - Recherches à la Fontaine de Loulié, Saint-Denis-lès-Martel (46), in : Vaginay M., Izac-Imbert L., *Les âges du Fer dans le sud-ouest de la France*, Actes du 28^e colloque de l'AFEAF, Toulouse, 20-23 mai 2004, Aquitania, supp. 14-1, Bordeaux, 2007, p. 259-283.
- GIRAULT 2013
- GIRAULT J.-P. - *La Fontaine de Loulié au Puy d'Issolud, Le dossier archéologique du siège d'Uxellodunum*, Bibracte, 23.
- GORCE 1942 :
- GORCE M.- *César devant Gergovie*. Paris-Tunis, Le Minaret.
- HÜBENER 1973
- HÜBENER W. - *Die Römischen Metallfunde von Augsburd-Oberhausen*, Materialhefte zur Bayerischen Vorgeschichte, 28, Kallmünz.
- JOUIN et MÉNIEL 2001
- JOUIN M. et MÉNIEL P. - Les dépôts animaux et le *fanum* gallo-romains de Vertault (Côte d'Or), *RAE*, 50 : 119-216.
- KASPRZYK *et al.* 2010
- KASPRZYK M., MÉNIEL P., BARRAL P. et DAUBIGNEY A. - Lieux de culte dans l'Est de la Gaule : la place des sanctuaires dans la cité, *Revue de l'histoire des religions*, 4-2010.
- LANDRY 2010
- LANDRY C. - *Le Cendre, La Montorière*, Rapport de diagnostic, Clermont-Ferrand.
- LEGUET 2013
- LEGUET D. - Pointe de flèche de la Guerre des Gaules, *Bulletin de l'Association du site de Gergovie*, 34 : 148.
- MARTIN-KILCHER 2011
- Martin-Kilcher S. - Römer und gentes Alpinae im Konflikt, archäologische und historische Zeugnisse des 1. Jahrhunderts v. Chr., in : Moosbauer G., Wiegels R. (éd.), *Fines imperii – imperium sine fine ? Römische Okkupations- und Grenzpolitik im frühen Principat*, Actes du Congrès *Fines imperii – imperium sine fine ?*, Osnabrück 14-18 septembre 2009, Osnabrücker Forschungszu Altertum und Antike-Rezeption, 14, Verlag Marie Leidorf GmbH, Rahden : 27-62.
- MATHIEU 1864
- MATHIEU P.-P. - Nouvelles observations sur les camps romains de Gergovia, *Mémoires de l'Académie des Sciences Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand*, VI, Clermont-Ferrand.
- METZLER, METZLER-ZENS et MÉNIEL 1999
- METZLER J.-R., METZLER-ZENS N. et MÉNIEL P. (dir.) - *Lamadelaide : une nécropole de l'oppidum du Titelberg*. Luxembourg, Dossiers Archéologie du Musée National d'Histoire et d'Art, 6, Luxembourg.
- MOORREES, FANNING et HUNT 1963

MOORREES C.-F.-A, FANNING E.-A. et HUNT E.-E. - Age variation of formation stages for ten permanent teeth, *Journal of Dental Research*, 42 : 1490-1502.

NAPOLÉON 1865-1866

NAPOLÉON L.- *Histoire de Jules César*. Paris : Plon, 1865-1866, 3 vols.

PASTY 2006

PASTY J.-F. - *Le Cendre, Les Pandières*, Rapport de diagnostic, Clermont-Ferrand.

PERNET 2010

PERNET L. - *Armement et auxiliaires gaulois (II^e et I^{er} siècles avant notre ère)*, Protohistoire européenne, 12, Montagnac, Monique Mergoïl.

PERNET, POUX et TEEGEN 2008

PERNET L., POUX M. et TEEGEN W.-R. - *Militaria gaulois et romains sur l'oppidum de Bibracte*, Mont-Beuvray (Nièvre), in : POUX 2008b : 103-140.

PERTLWIESER, DEBERGE et OTT 2010

PERTLWIESER T., DEBERGE Y. et OTT I., Das südliche Befestigungswerk des Oppidums von Gergovia (Puy-de-Dôme), in : Fitchtl S., *Murus celticus, Architecture et fonctions des remparts de l'âge du Fer*, Actes de la table-ronde des 11-12 octobre 2006, Bibracte, 19, Glux-en-Glenne.

POUX 2008a

POUX M. (dir.) - L'empreinte du militaire césarien dans les faciès mobiliers de La Tène finale, Caractérisation, chronologie et diffusion de ses principaux marqueurs, in : POUX 2008b : 299-431.

POUX 2008b

POUX M. (dir.) - *Sur les traces de César, Militaria tardo-républicains en contexte gaulois*, Actes de la table-ronde sur les militaria, Bibracte, 14, Glux-en-Glenne.

POUX 2011 :

M. POUX (dir.), *Corent, Voyage au cœur d'une ville gauloise*, catalogue d'exposition, Paris, Errance, 2011.

POUX *et al.* 2002

POUX M., DEBERGE Y., FOUCRAS S., GASC J. et PASQUIER D. - L'enclos cultuel de Corent (Puy-de-Dôme), festins et rites collectifs, *RACF*, 41 : 57-110.

POUX et FOUCRAS 2008

POUX M. et FOUCRAS S. - Du banquet gaulois au sacrifice romain. Pratiques rituelles dans le sanctuaire de Corent, cité des Arvernes, in : Lepetz S. et Van Andringa W. (dir.), *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine, Rituels et pratiques alimentaires, Archéologie des plantes et des animaux, II*, Montagnac : 163-184.

POUX, FEUGÈRE et DEMIERRE 2008

POUX M., FEUGÈRE M. et DEMIERRE M. - Autour de Gergovie : découvertes anciennes et récentes, in : POUX 2008 : 203-223.

REDDÉ et VON SCHNURBEIN 2001

REDDÉ M. et VON SCHNURBEIN S. (dir.) - *Alésia, Fouilles et recherches franco-allemandes sur les travaux militaires romains autour du Mont-Auxois (1991-1997)*, Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, XXII, Paris.

REDDÉ *et al.* 2006

REDDÉ M., BRULET R., FELLMANN R., HAALBOS J.-K. et VON SCHNURBEIN S. (dir.) - *Les fortifications militaires*, DAF, 100, Maison des Sciences de l'homme, Ausonius Éditions, Paris.

SCHALLES 2010

SCHALLES J. - Die frühkaiserzeitliche Torsionsambrust aus Xanten-Wardt – Fundgeschichte, Beschreibung und Datierung, *Xantener Berichte*, 18 : 1-70.

SEMPÉ, PEDRON et ROY-PERNOT 1979

SEMPÉ M., PEDRON G. et ROY-PERNOT M.-P. - *Auxologie, méthode et séquences*. Paris, Théraplix.

SIEVERS 2001

SIEVERS S. - Les armes d'Alésia, in : REDDÉ et VON SCHNURBEIN 2001 : 121-292.

TRÉMENT *et al.* 2007

F. TRÉMENT, Y. RIALLAND, B. PRAT, P.-Y. MILCENT, C. MENNESSIER-JOUANNET, P. MARINVAL, J.-J. MACAIRE, J.-A. LOPEZ SAEZ, G. LOISON, R. LIABEU, G. FOURNIER, A. FOURMONT, B. DOUSTEYSSIER, M. CABANIS, J.-G. BRÉHÉRET et J. ARGANT - Un ancien lac au pied de l'oppidum de Gergovie (Puy-de-Dôme) : interactions sociétés-milieux dans le bassin de Sarliève à l'Hologène, *Gallia*, 64, p. 289-351.

ULBERT 1984

ULBERT G. - *Cáceres el Viejo, Ein spätrepublikanisches Legionslager in Spanish-Extremadura*, Mayence.

VERMEULEN 2001

VERMEULEN C. - *Orcet, Contournement sud-est de Clermont-Ferrand*, Rapport de diagnostic, Clermont-Ferrand.

VERMEULEN 2010

VERMEULEN C. - *Un fossé dans la plaine de Gondole*, Rapport final d'opération, Clermont-Ferrand.

VERNET 2011

VERNET G. - *Cournon d'Auvergne, Plaine de Sarliève*, Rapport de diagnostic, Clermont-Ferrand.

VIAND, PERNET et DELESTRÉE 2008

VIAND A., PERNET L. et DELESTRÉE P.-L. - L'armement d'époque césarienne à Ribemont-sur-Ancre (Somme), *in* : POUX 2008 : 63-92.

VIRTAMA, KIVILUOTO et PALKAMA 1962

VIRTAMA P., KIVILUOTO R. et PALKAMA A. - Estimation of stature from radiographs of long bones in children III, Children aged from ten to fifteen, *Annales Medicinae Experimentalis et Biologiae Fenniae*, 40 : 283-285.

ZIMMERMANN 2010

ZIMMERMANN A. - Katapultbau – fast problemlos, bei solch einer Vorlage !, *Xantener Berichte*, 18 : 171-179.

Pour citer cet article

Référence électronique

Yann Deberge, François Baucheron, Ulysse Cabezuelo, Pierre Caillat, Esther Gatto, Christophe Landry, Daniel Leguet, Jean-François Pasty, Thomas Pertlweiser, Christine Vermeulen et Gérard Vernet, « Témoignages de la Guerre des Gaules dans le bassin clermontois, nouveaux apports », *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 53 | 2014, mis en ligne le 15 avril 2015, consulté le 21 avril 2015. URL : <http://racf.revues.org/2071>

À propos des auteurs

Yann Deberge

Inrap Rhone-Alpes Auvergne, 13 bis rue Pierre Boulanger, 63017 Clermont-Ferrand Cedex 2 – yann.deberge@inrap.fr, UMR 8546 AOROC

François Baucheron

Inrap Rhone-Alpes Auvergne, 13 bis rue Pierre Boulanger, 63017 Clermont-Ferrand Cedex 2 - francois.baucheron@inrap.fr

Ulysse Cabezuelo

Inrap Rhone-Alpes Auvergne, 13 bis rue Pierre Boulanger, 63017 Clermont-Ferrand Cedex 2 – ulysses.cabezuelo@inrap.fr

Pierre Caillat

Inrap Rhone-Alpes Auvergne, 13 bis rue Pierre Boulanger, 63017 Clermont-Ferrand Cedex 2 – pierre.caillat@inrap.fr, UMR 6042 GEOLAB

Esther Gatto

Inrap Rhone-Alpes Auvergne, 13 bis rue Pierre Boulanger, 63017 Clermont-Ferrand Cedex 2 – esther.gatto@inrap.fr, 5199 PACEA

Christophe Landry

Inrap Rhone-Alpes Auvergne, 12 rue Louis Maggiorini, 69500 Bron – christophe.landry@inrap.fr

Daniel Leguet

Association du Site de Gergovie, 63670 La Roche Blanche

Jean-François Pasty

Inrap Rhone-Alpes Auvergne, 13 bis rue Pierre Boulanger, 63017 Clermont-Ferrand Cedex 2 – jean-francois.pasty@inrap.fr, UMR 7269 LAMPEA

Thomas Pertlweiser

Institut für Ur-und Frühgeschichte, Universität Wien, Frans Klein-Gasse I, 1190 Wien – thomas.pertlwieser@univie.ac.at

Christine Vermeulen

Inrap Rhone-Alpes Auvergne, 12 rue Louis Maggiorini, 69500 Bron – christine.vermeulen@inrap.fr

Gérard Vernet

Inrap Rhone-Alpes Auvergne, 13 bis rue Pierre Boulanger, 63017 Clermont-Ferrand Cedex 2 – gerard.vernet@inrap.fr, UMR 6042 GEOLAB

Droits d'auteur

© Tous droits réservés

Résumés

La localisation de la *Gergovia* antique et des ouvrages du siège césarien est admise depuis plusieurs années, au moins au sein de la communauté scientifique. Une mission d'expertise conduite au milieu des années 1990 a en effet permis de valider le tracé d'une partie des fortifications tel qu'il avait été décrit à l'issue des recherches du Second Empire. La multiplication des interventions archéologiques dans ce secteur du bassin clermontois permet de préciser le tracé du dispositif militaire installé en 52 av. J.-C. La mise au jour de nouveaux vestiges immobiliers (fossés, sépulture humaine et ensevelissements de chevaux, tronçons de voies) et mobiliers (*militaria* tardo-républicains) permet en effet de mieux cerner l'emprise du champ de bataille. Elle conduit à formuler des hypothèses nouvelles quant au déroulement du siège de l'*oppidum*.

Testimonials of the Gallic Wars in the Clermont basin, new contributions

The location of the ancient Gergovia and the Caesarian siege works has been known for several years, at least within the scientific community. An expert mission conducted in the mid-1990s has enabled the validation of the layout of some of the fortifications as were described in research at the end of the Second Empire.

The proliferation of archaeological work in this area of the Clermont bassin has enabled us to specify the route of Caesar's military configuration set up in front of Gergovia in 52 BC.

The discovery of new property remains (ditches, human burials and horse burials, sections of track) and home furnishings (late-Republican *militaria*) makes it possible to better understand the influence of the battlefield and lead to the formulation of new hypotheses about the course of the siege of the oppidum.

Entrées d'index

Mots-clés : Arverne, Gergovie, Gondole, César, Guerre des Gaules, fortifications, *militaria*, funéraire, chevaux

Keywords : Arverne, Gergovie, Gondole, Caesar, Gallic Wars, fortifications, *militaria*, funerary, horses